



Centre Africain d'Etudes Supérieures en Gestion

CESAG



MBA in Banking and Finance
Mastère en Banque et Finance
CESAG

Master en Banque et Finance

MBF

Année académique : 2016-2017

Option : Marchés Financiers et Finance d'Entreprises

THEME

**CREATION D'UNE SOCIETE
PRESTATAIRE DE SERVICES
FINANCIERS D'INVESTISSEMENT
(PSI) AU CAMEROUN : LYDOL
FINANCE SA**

Présenté par :

MOUATCHO NJANDEU Armel

Stagiaire du MBF

Promotion 16

Sous la supervision de :

Dr MODOU DIENG

Consultant/Formateur en Finance

Dakar, juin 2017

DEDICACE

A mes parents M. Njandeu Emmanuel et Pr. Mouthieu Monique-Aimée ;

A Nwafo Dolly Sorel pour son soutien incondtionnel ;

A toute ma famille particulièrement mes frères ;

Voyez en ce travail le fruit de mes efforts de mon affection ainsi que de mon amour au vu des sacrifices que vous avez consenti à mon égard je vous serai éternellement reconnaissant puisse Dieu continuer à déverser sur vous ses grâces en abondance.

CESAG - BIBLIOTHEQUE

REMERCIEMENTS

Au Très Haut pour son souffle de vie, les personnes qu'il a mise près de moi et à leur soutien indéfectible.

J'adresse mes sincères remerciements à l'ensemble des personnes ayant participé à la réalisation de mon rapport

Je tiens à remercier plus particulièrement :

le Centre d'Etudes Supérieures en Gestion (CESAG) qui a à sa tête le "Professeur Boubacar BAIDARI pour le cadre et sa disponibilité;

la coordination du programme MBF et l'ensemble du personnel principalement le coordinateur du programme, M ABABAKAR Seck, Mme Chantal OUEDRAOGO assistante du programme, Dr Aboudou OUATTARA, le Professeur Alain KENMOGNE ainsi que Mr Mamadou LEYE pour la pérennité de la qualité de l'enseignement, la notoriété du programme et leur soutien inconditionnel;

le corps Professoral et à l'ensemble du personnel du CESAG pour les enseignements et services que j'ai reçus durant ma formation;

le Dr MODOU DIENG mon encadreur;

les familles MOLUH, NGAMALEU pour leur soutien inestimable durant mon séjour au Sénégal;

la Fratrie de la 16^{ème} promotion principalement à Augustin Kpantche, Abdouramane Sow, Michel Soua Christ Abane... pour leur soutien moral.

LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS

ADC : Aéroport du Cameroun

BEAC : Banque des Etats de l'Afrique Centrale

BFR : Besoin en Fonds de Roulement

BVMAC : Bourse des Valeurs Mobilières de l'Afrique Centrale

CAF : Capacité d'Autofinancement

CAMER-CO : Cameroon Airlines Corporation

CAMTEL : Cameroon Telecommunications

CAMWATER : Cameroon Water Utilities Supplies

CESAG : Centre Africain d'Études Supérieures en Gestion

CFC : Crédit Foncier du Cameroun

CFCE : Centre de Formalités de Création d'Entreprise

CGA : Centre de Gestions Agréées

CICAM : Cotonnière Industrielle du Cameroun

CMF : Commission des Marchés Financiers

DAT : Dépôt à terme

DSCE : Document Stratégique pour la Croissance et l'Emploi

DSX : Douala Stock Exchange

FEICOM : Fonds Spécial d'Équipement et d'Intervention Intercommunale

FNE : Fonds National de l'Emploi

GIE : Groupement d'Intérêt Économique

IR : Impôt sur le Revenu

IS : Impôt sur les Sociétés

MAETUR : Mission d'Aménagement des Terrains Urbains et Ruraux

MBF : Master Banque et Finance

MINFI : Ministère des Finances

OHADA : Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des affaires

ONECCA : Ordre National des Experts Comptables du Cameroun

PAD : Port Autonome de Douala

PIB : Produit Intérieur Brut

PME : Petites et Moyennes Entreprises

PMI : Petites et Moyennes Industries

PSI : Prestataire de Services d'Investissement

SA : Société Anonyme

SAFACAM : Société Africaine Forestière et Agricole du Cameroun

SARL : Société à Responsabilité Limitée

SCDP : Société Camerounaise des Dépôts Pétroliers

SEMC : Société des Eaux Minérales du Cameroun

SGI : Société de Gestion et d'Intermédiation

SIC : Société Immobilière du Cameroun

SNI : Société Nationale d'Investissement

SOCAPALM : Société Camerounaise de Palmeraies

SONARA : Société Nationale de Raffinage

TRI : Taux de Rendement Interne

UMAC : Union Monétaire de l'Afrique Centrale

VAN : Valeur Actuelle Nette

LISTE DES TABLEAUX ET ILLUSTRATIONS

FIGURES

| | |
|---|----|
| Figure 1: Evolution du PIB/Habitant..... | 6 |
| Figure 2: Evolution de la création d'entreprises au Cameroun..... | 9 |
| Figure 3: Répartition de la création d'entreprises au Cameroun | 10 |
| Figure 4: Organigramme de LYDOL FINANCE..... | 32 |
| Figure 5: Répartition du segment | 35 |
| Figure 6: Positionnement stratégique | 36 |
| Figure 7: Répartition du capital..... | 42 |
| Figure 8: Evolution du chiffre d'affaire | 47 |
| Figure 9: Evolution du Fonds de roulement..... | 52 |

TABLEAUX

| | |
|--|----|
| Tableau 1: Evolution du nombre PME créées dans les CFCE depuis 2010 | 13 |
| Tableau 2: Investissements prévus..... | 45 |
| Tableau 3: Calcul du BFR..... | 46 |
| Tableau 4: Calcul du chiffre d'affaire..... | 46 |
| Tableau 5: Charges annuelles de personnel | 49 |
| Tableau 6: Charges annuelles d'exploitation..... | 50 |
| Tableau 7: Compte de résultat prévisionnel..... | 50 |
| Tableau 8: Bilan prévisionnel | 53 |
| Tableau 9: Analyse des ratios | 55 |
| Tableau 10: VAN TRI Délai de récupération | 56 |

Annexes

| | |
|--|------|
| Annexe 1 : Questionnaire..... | ix |
| Annexes 2 : Prix des commissions pratiqués par Lydol Finance..... | xii |
| Annexe 3 : Répartition des charges mensuelles d'exploitation..... | vii |
| Annexe 4 : Détail des amortissements, BFR..... | viii |

SOMMAIRE

| | |
|--|------|
| DEDICACE..... | i |
| REMERCIEMENTS | ii |
| Liste des sigles et abréviations..... | iii |
| Liste des tableaux et illustrations..... | v |
| SOMMAIRE | vi |
| INTRODUCTION | 1 |
| Chapitre 1 Opportunités de la création d'une PSI au Cameroun..... | 5 |
| I. Le potentiel financier camerounais..... | 6 |
| II. Différents produits importants pour les entreprises du Cameroun | 13 |
| III. L'opportunités de la création de Lydol Finance : étude de marché..... | 20 |
| Chapitre 2 Présentation du psi Lydol finance | 25 |
| I. Création de Lydol finance..... | 25 |
| II. Plan des ressources humaines et marketing..... | 32 |
| Chapitre 3 Rentabilité et Modalités de Financement | 41 |
| I. Modalité de financement et identification des risques | 41 |
| II. Le cout de la création et de la gestion de Lydol finance | 43 |
| III. Etude de la rentabilité | 51 |
| Conclusion | 57 |
| Bibliographie..... | vii |
| Annexes | ix |
| Annexe 3 : Répartition des charges mensuelles d'exploitation | xiii |
| Table des matières | vii |
| Résumé..... | x |
| Abstract | x |

INTRODUCTION

Le développement des marchés de valeurs mobilières est de plus en plus considéré comme un élément central dans toute politique de développement. Des auteurs tels que Schumpeter, Bagehot, Gurley et Shaw ont été les premiers à le mettre en évidence. Mais, il a fallu attendre les travaux de recherche récents des économistes tels que Davis (1965), Sylla (1969) qui ont permis de montrer que des marchés efficients peuvent servir de levier pour mobiliser l'épargne et contribuer au développement. La création de marchés financiers en Afrique noire francophone laisse croire que les autorités ont pris conscience des biens fondés, bien que la gestion du processus même de développement des marchés de valeurs mobilières ne soit pas facile et tarde à prendre forme.

Pendant longtemps, le développement des marchés financiers locaux a été freiné par plusieurs facteurs : les conditions de création non réunies en raison de la faiblesse du revenu national, du bas niveau de l'épargne, et des économies essentiellement contrôlées par l'Etat au travers des privatisations.

D'autre part, le système financier principalement basé sur le recours à l'emprunt bancaire par l'intermédiaire des institutions nationales et internationales, ne fournissait même aucune raison à la création d'un marché financier.

Toutefois, avec le temps, la tendance et les préférences financières s'améliorent : aujourd'hui il existe deux marchés des valeurs mobilières en Afrique centrale. Avec l'augmentation des taux d'intérêt bancaires et les conditions d'octroi du crédit restrictif, va apparaître vers le milieu des années 1980, la nécessité de trouver une solution à la crise de la dette. Ceci va conduire à réduire fortement le recours aux prêts bancaires et à la recherche d'autres sources de financement.

Ensuite, sous la pression des grandes institutions financières internationales, les gouvernements de ces pays ont mis en œuvre d'importants programmes de privatisation et des politiques de libéralisation des économies comportant la création des marchés financiers. C'est ainsi qu'on va assister à une augmentation rapide du nombre de bourses en Afrique et au Cameroun en particulier, la Douala Stock Exchange (DSX) est créée par la loi n° 99/015 du 22 décembre 1999.

La DSX, première bourse du Cameroun est concessionnaire exclusif du service public d'organisation du commerce des valeurs mobilières et autres produits de placement¹. L'article

¹ Article 1 de la loi n° 99/015 du 22 décembre 1999 ci-dessus suscitée.

2 de cette loi la définit comme étant l'entreprise de marché. Elle est règlementée par une Commission des Marchés Financiers(CMF)² qui s'applique :

- aux émetteurs faisant ou réputés avoir fait appel public à l'épargne ;
- aux prestataires de services d'investissement et autres personnes effectuant des prestations de services d'investissement ;
- à l'entreprise de marché et autres entités en agissant en son nom ;
- aux investisseurs en produits de placement diffusés dans le public ;

A ce jour, bien que quatorze (14) PSI existent déjà, on ne recense que trois (03) entreprises cotées à la DSX : SAFACAM (du groupe Bolloré), SEMC du groupe Société Anonyme des Brasseries du Cameroun et SOCAPALM. Pourtant près de quatre-vingt (80) entreprises ont un Chiffre d'affaires et un capital leur permettant d'être cotées en bourse³. Cette faible fréquentation du marché financier est liée à :

- la méfiance des entreprises vis-à-vis de la bourse;
- la faible culture financière;
- la faible diffusion de l'information financière;
- le faible professionnalisme des acteurs;
- l'absence de teneurs de marché;

A ce jour, peu d'actions ont été accomplies en vue de démontrer le bienfondé de la bourse aussi bien au grand public qu'à des cibles précises telles que les dirigeants et les financiers d'entreprises (bailleurs de fonds).

Pour atteindre ces objectifs, il est important d'avoir une grande expertise et une réelle technicité des professionnels responsables de la promotion de l'opportunité des marchés boursiers.

C'est dans ce sens que nous avons pensé à créer une société prestataire de services d'investissement : LYDOL FINANCE

La nécessité de créer un intermédiaire financier capable de permettre aux entreprises non cotées d'agir sur le marché est un impératif. Cet intermédiaire financier sera un prestataire de services d'investissement multi capacitaire chargé d'accompagner les investisseurs sur le marché financier camerounais. Dès lors Il serait donc judicieux de se poser la question suivante :

²Décision n° 02/002 du 3 décembre 2002 portant règlement général de la commission des marchés financiers.

³ http://www.stat.cm/downloads/liste_entreprise_2012_fr.pdf

Quelle est la faisabilité technique et financière d'une structure de Prestation de Services d'Investissement à la DSX ?

Afin de tirer parti de cette part de marché inexploitée et tenter de contribuer au dynamisme de la plateforme financière nationale, nous comptons mettre sur pied une société prestataire de services financiers d'investissement.

L'objectif global de notre projet est la mise en place d'une structure qui permettra d'attirer et de sensibiliser les investisseurs sur les produits financiers, de les accompagner sur la levée des fonds dans le marché financier camerounais, de capter la part de marché non exploitée et ainsi de dynamiser le marché national de la DSX. Les objectifs spécifiques poursuivis par ce projet sont de divers ordres et incluent :

- les opportunités de la création d'un PSI au Cameroun
- la présentation du PSI LYDOL FINANCE SA
- la rentabilité et mode de financement

Le but de ce projet permettra d'assurer l'auto emploi d'une part. D'autre part, il permettra au promoteur de mettre en exergue sa capacité de synthèse entrepreneuriale et de susciter l'intérêt des bailleurs de fonds pour le financement du projet.

La réalisation du plan d'affaires permettra de donner une visibilité du projet et en outre, de susciter l'adhésion des investisseurs potentiels pour une prise de participation à la constitution du capital du projet.

Ensuite, pour le Cameroun, il contribuera à vulgariser la culture boursière, à apporter un meilleur conseil à l'épargne, à accompagner les entreprises à lever les fonds sur le marché et enfin de permettre aux individus d'acquérir des connaissances sur les marchés financiers.

Les particuliers et les entreprises non cotées pourront injecter ou lever des fonds aux conditions avantageuses et ainsi obtenir des marges assez conséquentes par rapport aux placements bancaires. La PSI aura pour principale mission d'assurer le rôle d'intermédiaire entre la DSX et les investisseurs.

Pour le Centre Africain d'Etudes Supérieures en Gestion (CESAG), ce projet servira de source d'inspiration pour les générations futures et fera partie des archives de la bibliothèque.

En somme, l'enjeu majeur de ce projet pour la DSX sera de faire connaître les avantages d'un marché boursier à travers notre politique de sensibilisation. Il s'agira donc pour nous de mobiliser un nombre plus important d'investisseurs afin de contribuer à son rayonnement.

Afin de mener à bien ce projet et résoudre le problème ci-dessus annoncé la production de notre rapport se fera sur la base d'une méthodologie bien structurée : d'abord, nous aurons à

faire une recherche documentaire puis nous dissèquerons la réglementation de la CMF, notamment celle qui régit les PSI exerçant à la DSX. Ensuite nous ferons un diagnostic de la DSX. Les résultats de cette étude seront un atout pour notre positionnement stratégique.

Par la suite, nous analyserons le marché des PSI au Cameroun. Cette étude essentiellement basée sur l'analyse de l'offre et de la demande fera l'objet d'enquêtes auprès des PSI déjà présentes au Cameroun sous forme de questionnaire auquel répondront nos clients potentiels (échantillon) et à partir duquel ils soumettront leurs avis.

Enfin, nous procéderons à l'analyse des résultats qui nous permettra d'établir notre conquête de marché, de poser les jalons de notre structure à partir d'une organisation adaptée afin de répondre aux besoins spécifiques des clients.

Après une introduction expliquant notre projet, le travail s'articulera autour de trois axes prioritaires : le premier chapitre présentera l'opportunité de la création d'un PSI au Cameroun il sera question de ressortir ici le potentiel en termes d'entreprises et de montrer la structure du marché financier camerounais les principaux produits échangés sur les marchés ainsi que ceux pouvant favoriser une meilleure inclusion financière.

Le chapitre concernant la présentation du PSI LYDOL FINANCE aura pour objet de nous fournir une définition claire et précise ainsi que le rôle de celle-ci. Il s'agira aussi et surtout de nous donner de faire la description d'une part puis, par la suite de déterminer les modes ou moyens d'organisation de création et de fonctionnement d'une PSI multi capacitaire et d'autre part de mettre sur pied le plan d'affaires

Quant au chapitre concernant la rentabilité et le mode de financement, nous aborderons l'évaluation du coût, les modalités de financement et enfin l'étude de la rentabilité de notre projet.

Chapitre 1 Opportunités de la création d'une PSI au Cameroun

L'économie du Cameroun est la plus diversifiée d'Afrique centrale, non seulement grâce à de nombreuses implantations étrangères mais aussi à de nombreux groupes nationaux. On retrouve dans le pays, des activités très variées notamment dans les secteurs forestiers et agricoles (cultures de rente et vivrières), les hydrocarbures, l'industrie autour des boissons, sucrerie, huilerie, savonnerie, minoterie, aluminium, ciment, métallurgie, première transformation du bois, etc. Avec une croissance de PIB de 5.7% en 2015, une dette publique de 31.7% du PIB, une dette extérieure de 5.784 milliards \$, des recettes publiques de 4.035 milliards \$. Le secteur tertiaire représente près de la moitié du PIB (47% en 2014) et emploie 22% de la population active⁴ il se compose notamment de 13 banques commerciales ayant reçu l'agrément de la COBAC (Commission Bancaire d'Afrique Centrale) : Afriland First Bank, BICEC, SGBC, SCB ATTIJARI Wafa Bank, ECOBANK, CBC (Commercial Bank Cameroon), Standard Chartered Bank, Citibank, UBA, UBC, NFC, BGFI, Banque Atlantique, 5 sociétés financières; 4 institutions financières spécialisées (SNI, FEICOM, FNE, CFC), 28 compagnies d'assurances, 426 établissements de micro finance et une bourse des valeurs mobilières (DSX) basée à Douala. De fait, pour l'investisseur le secteur financier est à la fois un recours parce qu'il soutient la performance des entreprises avec une forte hausse des crédits bancaires et un système de sécurisation des dépôts grâce au contrôle étroit de la commission bancaire sur la gouvernance des établissements financiers. Pour pallier l'insuffisance de crédit de long terme, le secteur financier s'est enrichi d'une bourse qui permet aujourd'hui de financer les structures publiques parapubliques et privées, au moyen d'émission d'actions et d'emprunt obligataires.

Le secteur financier camerounais est aussi une opportunité car face à la dynamique de la demande et des besoins de services financiers de plus en plus variés il se présente comme un des secteurs qui attire de plus en plus d'investisseurs.

Avec un taux de marge de 242% de croissance qui vise à rassurer les investisseurs et ainsi, leur donner l'idée d'investir sur ce segment. Ce chapitre 1 ambitionne de faire ressortir l'opportunité de la création du PSI LYDOL Finance

⁴ <http://www.lemoci.com/fiche-pays/cameroun/>
MOUATCHO NJANDEU Armel /MBF/Promotion 16
2016-2017

Figure 1: Evolution du PIB/Habitant



Source : <https://fr.tradingeconomics.com/cameroon/gdp-per-capita>

La croissance annuelle du produit intérieur brut (PIB) en % représente la variation relative du volume du PIB en dollars constant entre deux années. Elle reflète l'augmentation (ou la baisse dans le cas d'une croissance négative) du niveau d'activité économique dans un pays. Il s'agit d'un indicateur souvent retenu lorsque l'on veut faire des prévisions à court et à moyen terme sur la situation économique d'un pays.

I. Le potentiel financier camerounais

L'idée de la création de la Bourse de Douala est partie tout d'abord de la ferme volonté politique d'insuffler un regain de dynamisme à l'économie en pleine croissance continue depuis 1996/97. L'ambition de la Douala Stock Exchange est assise sur les performances économiques du Cameroun : une croissance régulière du PIB réel de 4% par an depuis plus de cinq ans, une inflation mesurée par l'indice des prix à la consommation et contenue autour de 2%, un déficit du compte courant en réduction et un endettement extérieur en baisse.

En outre, les potentiels émetteurs publics et privés ont identifié des besoins en investissement nouveaux dans différents secteurs (énergie, agro-industriels, du logement, transport, infrastructure...) que les modes de financement traditionnels seuls ne peuvent satisfaire. Cette situation crée un climat propice à l'avènement des marchés de capitaux, porteur d'une faculté de hausse de la formation brute de capital fixe. La Douala Stock Exchange fonctionne selon les standards internationaux et envisage de constituer un relais de croissance, en participant au développement du marché financier local tout en demeurant ouverte sur le

monde. Le besoin s'est notamment intensifié lorsque les banques ont vu leur cote de confiance s'amenuiser par une succession de banqueroute et de restructuration dès 1991 qui a conduit au développement excessif de l'informel. Dans son étude, l'INS note que près de 70 % des travailleurs gagnent moins que le salaire minimum, soit 28 300 Fcfa (environ 45 euros). La bourse de Douala est apparue comme un instrument de lutte contre l'informel pouvant drainer l'épargne des particuliers vers les circuits formels de l'économie.

Au Cameroun selon l'INS, 40 % des capitaux circulent dans le secteur informel qui représente 60 % des activités économiques. L'on relève même que deux tiers (2/3) des investissements dont bénéficie l'agriculture (25 % du PIB) sont effectués à partir de l'épargne non bancaire. Dans le même temps, les besoins en capitaux de l'économie formelle vont croissants et les financements pas toujours disponibles. « Les banques restructurées, échaudées par la crise entretenue notamment par une clientèle très souvent déloyale hésitent à faire à nouveau confiance à leurs clients et baignent dans une surliquidité à la limite insolente ».

Dans ce contexte, la bourse de Douala peut demain, réconcilier tous ces acteurs solidaires de la reprise économique en s'affirmant comme un espace de transaction où règne la confiance.

A. Le potentiel financier en matière de Grandes Entreprises (nombre et Bénéfices)

Installée à Douala, capitale économique du Cameroun, ville portuaire et principale porte d'entrée dans la zone CEMAC, la Douala Stock Exchange est à la fois porteuse des espoirs de la communauté économique et financière nationale et résulte de la volonté des pouvoirs publics camerounais. La Douala Stock Exchange est une société anonyme avec conseil d'administration au capital de 1.8 milliard FCFA dont 63,7 % des actions sont détenues par dix banques commerciales privées, le Crédit Foncier du Cameroun et le FMO Hollandais, 23 % par des intérêts publics et 13,3 % par des compagnies d'assurances privées. Dans un environnement économique assaini par les restructurations du système financier d'une part, et un climat d'affaires en progrès, suite à la libéralisation du secteur marchand d'autre part, la Douala Stock Exchange se propose :

- de compléter et de diversifier l'offre de financement ;
- d'être un outil d'accompagnement des programmes de privatisation et de concession
- d'élargir la gamme de placements offerts aux épargnants et aux investisseurs institutionnels
- d'assurer la transparence des informations économiques et financières.

Pour attirer plus de souscripteurs et d'émetteurs, l'Etat Camerounais a mis en œuvre un certain nombre d'incitations : réduction de l'impôt sur les sociétés (IS) pour une période de trois ans. Les émetteurs peuvent, selon les conditions, bénéficier d'un taux, jusqu'à 10%, soit d'une réduction substantielle par rapport au taux de droit commun (35%).

Les dispositions sont valables pour les entreprises non cotées faisant appel public à l'épargne et qui consentent à échanger des titres de capital ou de créance à la bourse ; mais malgré cet ensemble de mesures incitatives on ne recense que trois (03) entreprises cotées à la Bourse de Douala : SAFACAM (Société Africaine Forestière et Agricole du Cameroun) du groupe Bolloré, SEMC (Société des Eaux Minérales du Cameroun) du groupe Société Anonyme des Brasseries du Cameroun et SOCAPALM (Société Camerounaise de Palmeraies) pourtant, selon le dossier réalisé par la Chambre de Commerce, d'Industrie, des Mines et de l'Artisanat on dénombre 406 entreprises principalement constituées en Société Anonyme (SA) et en SARL⁵. Notons que la première condition pour se faire coter pour une entreprise étant que cette dernière soit constituée en Société Anonyme la seconde condition étant stipulé dans l'Art 824 de l'Acte Uniforme relatif au droit des sociétés commerciales et du groupement d'intérêts communs qui stipule que : Le capital minimum de la société dont les titres sont inscrits à la bourse des valeurs d'un ou de plusieurs Etats parties ou faisant publiquement appel à l'épargne pour le placement de leurs titres dans un ou plusieurs Etats parties est de cent millions (100000000) FCFA.

Nous nous intéressons aux SA et aux SARL tout d'abord parce que comme stipulé plus haut les SA respectent la première condition nécessaire pour lever les fonds via le marché constitution des entreprises en SA(Société Anonyme) ainsi elles pourront pour celles qui ont un capital minimum de 100000000 FCFA lever des fonds à moindre coût sur le marché financier ; pour celles constituées en SA mais dont le capital est inférieur au minimum requis ainsi que pour les SARL(Société A Responsabilité Limitée) procéder à une augmentation de capital et une modification de leur forme juridique pour les SARL pour bénéficier aussi de levée de fonds à moindre coût ce qui aura pour effet de contribuer au dynamisme du marché. En 2010, le parc des entreprises s'est enrichi de 2 267 nouvelles entreprises, en légère hausse de 1,6% par rapport à 2009. Cette tendance est essentiellement liée à celle des entreprises ayant la forme de Société à Responsabilité Limitée (SARL). Cette catégorie représente 66% de l'ensemble des créations et 52% des entreprises sociétaires en service. La préférence pour le statut de SARL

⁵

<http://www.ccima.cm/phocadownload/LISTES%20PRINCIPALES%20ENTREPRISES%20CAMEROUNAISES%20DGE.pdf>

s'explique en partie par l'accessibilité relativement facile pour les potentiels entrepreneurs du secteur moderne. En effet la création nécessite un capital social relativement modeste (1 000 000 FCFA au minimum) comparé à celui exigé pour les SA (au moins 10 000 000 FCFA).

La relance des créations d'entreprises en 2010, après un fort recul observé en 2009 (-17,3%), intervient dans un contexte de simplification des procédures de créations des entreprises, de début de mise en œuvre du DSCE avec les grands chantiers en perspective et de la volonté désormais de voir les porteurs de projets être véritablement animés par l'esprit d'entreprendre et contribuer ainsi à la création des emplois. Les grandes entreprises faisant parti du premier compartiment de la DSX les conditions pour y lever les fonds sont les suivantes :

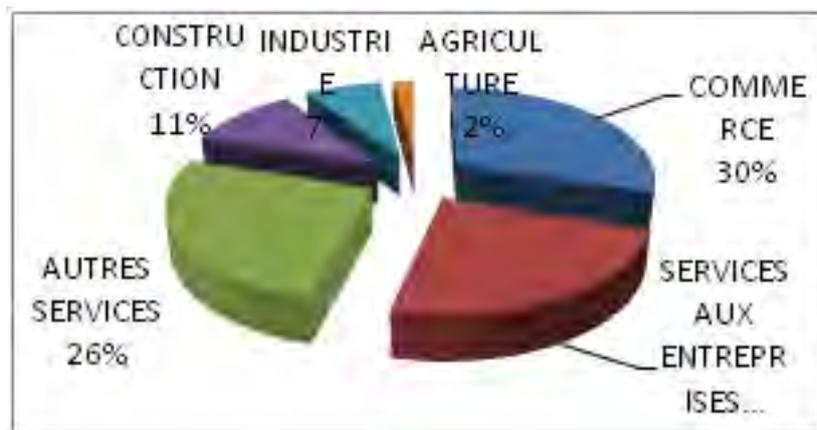
- être une société anonyme
- présenter une capitalisation boursière à l'introduction de plus de 500 M Fcfa
- diffuser les titres émis à au moins 100 actionnaires distincts
- avoir réalisé une marge nette sur chiffre d'affaires d'au moins 3% sur chacune des trois dernières années.
- avoir distribué au moins deux dividendes au cours des trois derniers exercices
- présenter 3 années de comptes annuels certifiés par des commissaires aux comptes agréés par l'ONECCA (Ordre National des Experts Comptables du Cameroun)
- diffuser dans le public au moins 20% de son capital, dès l'introduction en Bourse
- s'engager à signer un contrat d'animation de marché prévoyant une cotation ou une indication de cours toutes les trois séances.

Figure 2: Evolution de la création d'entreprises au Cameroun



Source : www.statistics-cameroon.org/news.php?id=130

Figure 3: Répartition de la création d'entreprises au Cameroun



Source : : www.statistics-cameroon.org/news.php?id=130

Maintenant, nous allons nous appuyer sur la situation des PME

B. Le potentiel financier en matière de Petites et Moyennes Entreprises

Malgré l'existence du marché financier et du compartiment dédié aux PME, on note une faible fréquence des opérations sur ce marché car toutes les entreprises y ont difficilement accès. C'est notamment le cas des PME/PMI (Petites et Moyennes Entreprises, Petites et Moyennes Industrie) qui constituent le socle de l'économie. Dans le cas particulier du Cameroun, selon l'INS (l'Institut national de la statistique), les PME, au nombre de 100 000, constituent 90% des entreprises en activité dans le pays et emploient 70% de population active avec une contribution au PIB de 60%. Malheureusement, nombreuses sont celles qui fonctionnent encore de manière informelle du fait, entre autres, d'un manque de financement.

En effet, le manque de financement empêche l'éclosion de milliers de PME, pendant que l'insuffisance de ressources financières précipite d'autres à la cessation de paiement et à la faillite. Les PME camerounaises ont donc beaucoup de difficultés à trouver auprès des différentes institutions financières, les ressources nécessaires pour couvrir leurs dépenses d'investissement et d'exploitation. En 2009 par exemple, seulement 6% des crédits bancaires ont été accordés à des PME.

Les banques camerounaises sont généralement très réservées à financer les investissements de ces entreprises. Elles justifient cela en invoquant la nature de leurs propres dépôts qui sont essentiellement des dépôts à vue et ne peuvent donc raisonnablement pas être utilisés pour des

financements à moyen et long terme. Les grandes entreprises, contrairement, offrent des garanties qui leur permettent de contourner ces réticences.

Les choses sont donc plus compliquées pour les PME du fait de l'absence des garanties matérielles ou financières. Ainsi, en 2009, 47% des crédits accordés aux PME n'étaient pas encore remboursés, un an après, soit parce qu'elles étaient en situation litigieuse, soit parce qu'elles étaient en cessation de paiement. En outre, ces crédits ont été pour la plupart accordés sur la base de critères qui classent ces entreprises comme rentables et solvables. Malgré la création d'un fonds de garantie des crédits, toutes les PME ne pourront y lever des fonds.

Conscient de cela, le MINFI (Ministère des Finances) a lancé une campagne de sensibilisation et de promotion de la culture boursière sur l'ensemble du territoire national dénommée :« La caravane culturelle de la bourse » cette initiative a débuté le 27 juillet dernier et court jusqu'au 25 août 2015 avec pour objectif de dynamiser le marché financier camerounais. Pour se faire, Il est question, pour les équipes du MINFI, d'aller à la rencontre des chefs d'entreprises pour déclencher en eux des réflexes favorables à l'introduction boursière, démystifier le concept même de la bourse et cibler les entreprises ayant un potentiel certain, pour leur présenter ce mode de financement alternatif à la banque.

Dans la pratique, une brochure produite pour la campagne est distribuée aux chefs d'entreprises, en majorité des PME (95% du tissu entrepreneurial camerounais). Le document de douze pages débute par une définition même de la bourse, qui est « un marché réunissant des agents qui ont des besoins de financement (entreprises et Etats) et des investisseurs qui peuvent être des épargnants individuels, des banques, des compagnies d'assurance ou des sociétés d'investissement ». Viennent ensuite les « critères d'éligibilité à la Douala Stock Exchange (DSX) », les « étapes à franchir par les entreprises avant d'être cotées en bourse » et les « coûts liés à l'introduction en bourse ». Au centre de la brochure, l'on a droit aux « avantages de l'introduction en bourse ». Il s'agit entre autres de la diversification des sources de financement; l'obtention d'un label de leadership et le renforcement de la notoriété; la valorisation des ressources humaines, la satisfaction des actionnaires; la pérennisation et la sauvegarde du contrôle des entreprises et le bénéfice de plusieurs avantages fiscaux⁶.

Afin d'encourager les PME à adhérer aux Centres de gestions agréées (CGA), il est prévu des incitations supplémentaires à celles initiales. Notamment une baisse des frais de cotisations et d'adhésion, actuellement de 400 000 FCFA par an. Les entreprises adhérentes

⁶ <http://fr.allafrica.com/stories/201508051061.html>

seront, dès 2016, dispensées de contrôles fiscaux pour la période antérieure à leur adhésion, la réduction systématique des pénalités pour les contrôles à venir. Elles bénéficieront surtout d'un abattement de 50% de l'impôt sur le revenu (IR). Tandis que, les promoteurs de CGA seront purement et simplement exonérés de l'IR. Les CGA offrent aux PME et aux entreprises artisanales un accompagnement dans la résolution de leurs problèmes fiscaux dont l'élaboration de la déclaration statistique fiscale⁷. Le second compartiment de la DSX est pour les PME/PMI et les conditions d'accès sont les suivantes :

être une société anonyme ;

la capitalisation boursière à l'introduction doit être de plus de 200 M de Fcfa ;

diffuser les titres émis à au moins 100 actionnaires distincts ;

présenter 2 années de comptes annuels certifiés par des commissaires aux comptes agréés par l'ONECCA (Ordre National des Experts Comptables du Cameroun) ;

avoir distribué au moins un dividende au cours des deux derniers exercices

s'engager à signer un contrat d'animation de marché prévoyant une cotation ou une indication de cours toutes les cinq séances ;

s'engager à diffuser dans le public au moins 15% de son capital, dès l'introduction en Bourse.

La DSX La Bourse des valeurs mobilières (DSX) de Douala va s'agrandir avec l'arrivée de treize entreprises publiques et parapubliques camerounaises. Elles sont aussi encadrées en vue d'assurer la viabilisation financière à travers l'adoption de business-plans et la prévision d'éventuels risques. Il s'agit ainsi de permettre aux dites entreprises de lever des fonds sur le marché financier, et donc de disposer de moyens de financement alternatifs et de diversifier les sources de mobilisation des fonds, sans forcément recourir à la garantie l'Etat. Au nombre des entreprises visées l'on dénombre notamment le Port autonome de Douala (PAD), la Mission d'aménagement des terrains urbains et ruraux (Maetur), la Cotonnière industrielle du Cameroun (Cicam), les Aéroports du Cameroun (ADC), la Cameroon Airlines Corporation (Camair-Co), la Cameroon Telecommunications (Camtel), la Cameroon Water Utilities Supplies (Camwater), le Crédit foncier du Cameroun (CFC), le Fonds spécial d'équipement et d'intervention intercommunale (Feicom), la Société camerounaise des dépôts pétroliers (SCDP), la Société immobilière du Cameroun (SIC) et la Société nationale de raffinage (Sonora)⁸.

⁷ <http://www.camerounliberty.com/bourse-de-douala-moins-dimpots-pour-les-entreprises-cotees/>

⁸ <http://www.camernews.com/cameroun-13-entreprises-publiques-bientot-cotees-la-douala-stock-exchange/>

Tableau 1: Evolution du nombre PME créées dans les CFCE depuis 2010

| CFCE | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 |
|------------------|------------|-------------|-------------|-------------|--------------|
| Yaoundé | 235 | 1700 | 3545 | 5140 | 6478 |
| Douala | 477 | 1936 | 3210 | 4032 | 4155 |
| Bafoussam | | 14 | 177 | 143 | 238 |
| Garoua | | 8 | 82 | 182 | 204 |
| Bamenda | | 10 | 175 | 209 | 191 |
| Ebolowa | | | | | 60 |
| Limbe | | | | | 111 |
| Maroua | | | | | 61 |
| Total | 712 | 3688 | 7189 | 9706 | 11498 |

Source : http://www.cfce.cm/wp-content/uploads/2015/02/statistiques_creation_pme_cfce.pdf

II. Différents produits importants pour les entreprises du Cameroun

Le taux de bancarisation représente la part de la population ayant un compte en banque. Il existe une corrélation positive forte entre ce taux et le PIB par habitant. De manière générale, le taux est élevé pour les pays développés et très bas pour les pays en voie de développement. En France il est estimé à 99% en Angleterre il est de 90% au Cameroun il est de 10%⁹. Ce faible niveau d'accès des populations aux services bancaires constitue un obstacle important au développement.

Face aux difficultés d'obtention du crédit bancaire, faire appel à des investisseurs privés est une voie de recours. Sachant que de plus en plus la population Camerounaise est formée d'individus ayant au niveau de vie moyen. Il apparaît donc évident que la bourse de valeur est une solution pour drainer des ressources longues au profit des entreprises à un coût compétitif comparé à celui du financement bancaire et à assurer une rémunération plus élevée de l'épargne par rapport aux autres circuits de placement. Pour cela, la bourse camerounaise (DSX) est une société anonyme avec conseil d'administration au capital de 1.8 milliard FCFA dont 63,7 % des actions sont détenues par dix banques commerciales privées, le Crédit foncier du Cameroun, le FMO hollandais et le reste est complété par des intérêts publics (23%) et des compagnies d'assurances privées (13,3%). Pour attirer plus de souscripteurs et d'émetteurs.

⁹ <http://www.camer.be/50595/12:1/cameroun-la-faillite-de-la-bancarisation-au-pays-ou-le-djangui-est-roi-cameroon.html>

L'Etat a mis en œuvre un certain nombre d'incitations : réduction de l'impôt sur les sociétés (IS) pour une période de trois ans. Les émetteurs peuvent, selon les conditions, bénéficier d'un taux, jusqu'à 10%, soit d'une réduction substantielle par rapport au taux de droit commun (35%). Les dispositions sont valables pour les entreprises non cotées faisant appel public à l'épargne et qui consentent à échanger des titres de capital ou de créance à la bourse. Dans un environnement économique assaini par les restructurations du système financier d'une part, et un climat d'affaires en progrès, suite à la libéralisation du secteur marchand d'autre part, la Douala Stock Exchange se propose : de compléter et de diversifier l'offre de financement ; d'être un outil d'accompagnement des programmes de privatisation et de concession ; d'élargir la gamme de placements offerts aux épargnants et aux investisseurs institutionnels ; d'assurer la transparence des informations économiques et financières. L'ambition de la Douala Stock Exchange est assise sur les performances économiques du Cameroun : une croissance régulière du PIB réel de 4% par an depuis plus de cinq ans, une inflation mesurée par l'indice des prix à la consommation et contenue autour de 2%, un déficit du compte courant en réduction et un endettement extérieur en baisse. En outre, les potentiels émetteurs publics et privés ont identifié des besoins en investissement nouveaux dans différents secteurs (énergie, agro-industriels, du logement, transport, infrastructure,...) que les modes de financement traditionnel seuls ne peuvent satisfaire. Cette situation crée un climat propice à l'avènement des marchés de capitaux, porteur d'une faculté de hausse de la formation brute de capital fixe. La Douala Stock Exchange fonctionne selon les standards internationaux et envisage de constituer un relais de croissance, en participant au développement du marché financier local tout en demeurant ouverte sur le monde.

L'entreprise de marché, la Douala Stock Exchange et ses délégataires sont installés sur deux sites géographiques nettement différenciés :

- L'immeuble de la Bourse

Le site central (Rez-de-chaussée, premier et deuxième étage de l'immeuble de la bourse à Douala). Il s'agit du bâtiment principal abritant le site de cotation (DSX).

Le site de cotation assure les fonctions suivantes :

- point de raccordement au système d'information pour la saisie des ordres, pour la saisie des événements sur valeurs (ESV), etc.

- point de raccordement au système d'information pour accéder aux diverses informations, historique de cours, carnet d'ordres, relevé de compte du Dépositaire Central, etc.
- diffuser les informations de marché – cours, quantités négociées, palmarès, etc. venant du système central ;
- outil de promotion du marché financier.

Le Dépositaire Central

Le Dépositaire Central est installé à l'immeuble de la bourse. Il est le principal destinataire des traitements du marché générés par la Douala Stock Exchange. Ces traitements doivent permettre au Dépositaire de gérer les flux de titres de ses adhérents (traitement de la journée comptable) et d'adresser les positions espèce à la Banque de Règlement.

- La Banque de Règlement (Douala Bonanjo)

La Banque de Règlement retenue est la Société Générale de Banque au Cameroun (SGBC) ; son rôle consiste essentiellement à assurer le règlement espèce suite aux opérations sur le marché :

les liaisons entre ces trois entités s'effectuent au moyen d'interfaces électroniques ;

les principes retenus ;

les principes de Marché

les principes fondamentaux de fonctionnement du marché sont les suivants :

- marché centralisé, dirigé par les ordres ;
- saisie centralisée de tous les ordres par des intermédiaires agréés ;
- cotation par fixing ;
- marché au comptant ;
- transactions automatiques sans confirmation ;
- garantie de bonne fin des transactions effectuées sur le marché.

Les principes de Règlement -Livraison

En ce qui concerne les règles de dénouement, les principes de fonctionnement sont les suivants :

- livraison des titres et règlement des espèces concomitants ;

- irrévocabilité des mouvements comptables ;
- dénouement glissant, un nombre de jours fixe après la transaction (dans un premier temps J+4) ;
- titres cotés : dématérialisés au porteur ;
- titres non cotés : dématérialisés nominatifs ;
- transfert de propriété à la date de négociation.

Pour ce qui est des règles de comptabilisation des opérations, les principes suivants ont été retenus :

- comptabilité en partie double ;
- comptabilité par valeur ;
- identification des catégories d'avoirs par nature du compte ;
- principe du droit constaté.

La Douala Stock Exchange applique le principe du marché au comptant, centralisé et dirigé par les ordres. Il est prévu au démarrage une (1) séance de cotation par semaine : le mercredi, et plus tard, trois (3) séances de cotation par semaine : les lundi, mercredi et vendredi. La cotation des valeurs se fait au " fixing ". Pour le démarrage de ses activités, la Douala Stock Exchange dispose de trois (3) compartiments pour : les actions, les obligations et le Hors Cote.

- le compartiment des titres de capital des entreprises inscrites à la cote officielle
- la cote officielle est celle des valeurs ayant opté pour une introduction volontaire en Bourse par émission d'actions nouvelles ou cession d'une partie du capital au public, les deux suivies de cotation. Ce compartiment comprend deux sous compartiments :
- celui réservé aux grandes entreprises
- celui réservé aux PME/PMI

Le compartiment des titres de créance des entreprises inscrites à la cote officielle. Il s'agit ici des obligations ordinaires estées, comportant deux sous compartiments :

- celui des obligations de sociétés privées
- celui des obligations d'Etat et des collectivités publiques.

Le compartiment Hors Cote

Il s'agit de titres de capital ou de créance des entreprises ne figurant pas à la cote officielle et des effets publics négociables. L'objectif de ce compartiment est de rendre plus fiables et sécurisées les transactions sur les effets publics négociables (Obligations du Trésor à Coupon Zéro) institués par le Décret n° 94/611/PM du 30/12/1994 sur la Dette commerciale et BTP.

A. Produits déjà offerts et leurs limites

La Bourse offre deux produits : les actions et les obligations

1. Le Marché des actions

Le marché des actions est le plus connu de la Bourse. Une action représente un droit de propriété, ou un titre de participation dans une société. Il y a plusieurs types d'actions, dont les plus connues sont les actions ordinaires. Elles offrent à celui qui les détient un droit : de vote à l'assemblée des actionnaires ; chaque action ordinaire donnant droit à une voix ; au bénéfice : lorsque les comptes le permettent. Le marché des actions est constitué de trois émissions. Celles-ci ont permis de mobiliser environ 18.5 milliards de FCFA notamment dans le cadre d'opérations d'offres publiques de vente partielle des actions composant le portefeuille de la Société Nationale d'Investissement du Cameroun dans le capital de la SAFACAM (environ 3 milliards de fonds levés) et SEMC (0.5 milliard de fonds levés). Les capitaux mobilisés proviennent également d'une augmentation de capital de SOCAPALM (environ 15 milliards de fonds levés)

Les sociétés distribuent une partie des bénéfices sous forme de dividende ; à l'information : l'actionnaire peut à tout moment prendre connaissance des documents sociaux (rapport annuel, résolution d'assemblée générale etc.)

2. Le Marché des obligations

Une obligation est un titre de créance. L'épargnant ou l'investisseur qui achète une obligation, acquiert un titre de créance représentant une fraction d'un prêt consenti à l'émetteur. Ce dernier peut être un État, une collectivité locale ou une entreprise publique ou privée. En plus du remboursement du montant de l'obligation à l'échéance, l'épargnant ou l'investisseur (prêteur) reçoit de l'émetteur (emprunteur) un versement d'intérêt fixe ou "coupon" à intervalles réguliers. Pour le marché des obligations, nous avons à ce jour les

opérations suivantes : les titres « BDEAC 5,5% net 2010–2017 », « ECMR 5,90% net 2013-2018 », « Etat du Tchad 6% 2013–2018 », « FAGACE 5,25% net 2014-2019 », « ECMR 5,50% net 2014-2019 » et « ECMR 5,5% net 2016-2021 »

Malheureusement, ce marché n'a pas tous les produits financiers qu'offrent une Bourse afin de favoriser une meilleure inclusion financière ces produits sont : le certificat d'investissement, les bons de souscription, l'option négociable, les warrants, les trackers, les certificats et autres produits de bourse, les droits de souscription... hormis cela comme autre frein nous avons relevé l'absence de teneurs de marchés.

B. Produits pouvant être innovés

Nous avons vu que le marché financier est l'alternative à la finance indirecte pour relier les agents à capacité de financement et les agents à besoin de financement. Les entreprises cotées en Bourse dont SAFACAM (environ 3 milliards de fonds levés) et SEMC (0.5 milliard de fonds levés), SOCAPALM (environ 15 milliards de fonds levés) y trouvent des capitaux qui leur permettent de financer leur développement. Elles élargissent le cercle de leurs actionnaires et peuvent augmenter leur capital, en faisant appel à l'épargne du public. Elles peuvent aussi emprunter de l'argent, en émettant des obligations.

De leur côté, les particuliers peuvent diversifier leur patrimoine en l'investissant dans les marchés financiers. Il existe bien d'autres manières pour les particuliers de participer à l'activité des marchés financiers. Les porteurs de parts de fonds d'investissement, comme les Sicav et les fonds communs de placement, ou les détenteurs de parts de fonds de pension participent aussi à la vie de la Bourse, mais indirectement : des professionnels des marchés financiers, les gérants de fonds, les déchargent du suivi et de la négociation de valeurs. Si les investisseurs en fonds de placement préfèrent généralement être libérés de toute contrainte de gestion en Bourse, d'autres particuliers, plus avertis, recherchent des produits financiers sophistiqués qu'ils pilotent eux-mêmes.

Les warrants, les options ou les contrats à terme peuvent répondre à leur souhait d'investir eux-mêmes sur des produits plus complexes et risqués que les actions, mais potentiellement plus rentables. A cet effet, DSX aura besoin de nouveaux produits plus sophistiqués comme :

- le certificat d'investissement (CI) : C'est l'équivalent d'une action sans droit de vote, les droits sont les mêmes que pour une action excepté le droit sur la gestion ;

- bon de souscription : Ces bons sont généralement détachés des obligations ou actions à droit de souscription d'actions, mais peuvent être distribués ou vendus par une société. Les bons de souscription donnent le droit de souscrire à une émission d'actions dans une quantité et à un prix déterminé jusqu'à une échéance fixe ;
- option négociable : Cet instrument financier est un droit d'acheter (option d'achat ou "call") ou de vendre (option de vente ou "put") un support (actions ou indice, ou encore taux d'intérêts, etc.) à un prix et à une échéance fixée. Les options sont un support d'investissement assez complexe et très largement réservé aux professionnels ;
- warrants : Ces produits sont du même type que les options négociables, ce sont des produits dits dérivés. Le fonctionnement est sensiblement similaire car le warrant (ou bon d'option) donne la possibilité d'acheter ou de vendre un actif sous-jacent (action, taux d'intérêt, indice ou panier d'actions) à un prix et à une échéance fixée à l'avance ;
- tracker : Ces instruments financiers, qui sont des produits dérivés, sont semblables aux warrants. La grande différence entre les deux est qu'il n'y a pas d'échéance sur les Trackers, ils se contentent de répliquer l'évolution de la valeur support (un indice par exemple). Ils sont de plus en plus prisés par les investisseurs professionnels comme particuliers car ils permettent de se placer facilement sur certains secteurs d'activité, indices étrangers ou encore matières premières avec une grande facilité ;
- les certificats et autres produits de bourse

Ces dernières années nous avons vu arriver sur le marché de nombreux produits dérivés avec en tête de liste les certificats (émis par une poignée de grandes banques et peuvent être facilement achetés et revendus via un courtier classique). et les turbos (produit financier à effet de levier. Ce produit financier est lié à un actif sous-jacent tel qu'une action ou un indice. L'effet de levier associé à ce produit étant grand, les possibilités de gains à court terme sont également élevées, tout comme le risque). Si les turbos sont très spéculatifs, les certificats présentent un intérêt pour diversifier son épargne en complément des trackers dont ils reprennent la mécanique. En effet grâce à eux il devient très simple d'investir dans des secteurs pas faciles d'accès pour un investisseur particulier. En un clic de souris et aussi simplement que pour l'achat d'une action on peut parier sur l'indice de la bourse de Shanghai, le cours du pétrole, le cuivre, le Cacao, etc.

Leur intérêt est notamment cette grande simplicité qui permet de diversifier son portefeuille à moindre frais et à partir du même courtier en ligne car ces produits sont disponibles partout.

III.L'opportunité de la création de Lydol Finance : étude de marché

Face à l'insuffisance des sources traditionnelles de financement et un tissu entrepreneurial Camerounais constitué d'environ 96 000 Entreprises et du faible taux de bancarisation des 20 millions d'habitants¹⁰, la croissance économique recherchée dépend du soutien du système financier, car ce sont les investissements qui permettent la production de biens et des services. Sachant que sur le plan humain, le Cameroun dispose également d'une main-d'œuvre abondante, jeune (60 % de la population ayant moins de 30 ans), qualifiée, compétente et abordable et enfin, dotée d'une grande capacité d'adaptation¹¹ L'économie Camerounaise a donc besoin d'investissements financiers, les entreprises ont besoins de crédit pour booster leur production, les ménages pour améliorer leurs conditions de vie. Le secteur Financier doit donc trouver des pistes d'amélioration dans le financement des entreprises Camerounaises d'où le projet de création de Lydol Finance qui aura pour objectif de faciliter la mobilisation des ressources à travers :

la fonction de négociation : Ils sont seuls habilités à saisir les ordres des clients, à connaître les contreparties sur le marché et à consulter les fichiers de mouvements à dénouer en titres et en espèces en vue des opérations de règlement-livraison

la fonction de teneur de compte : Ils assurent la conservation des comptes titres de leurs clients et de leur solde espèces attaché

la fonction de gestionnaire d'actifs : A ce titre, ils assurent la fonction de conseil en gestion de portefeuille et/ou gestionnaire sous mandat.

Les Prestataires de Services d'Investissement (PSI) sont les seuls acteurs du cycle complet de règlement-livraison. Ainsi, l'idée de mise en place d'un PSI est la résultante de l'étude de marché qui s'appuie entre autres sur le fait que les différents agents économiques sont prêts à se tourner vers de nouvelles formes de financement. Nous présenterons notre méthodologie de l'apport du Prestataire et Services d'Investissement LYDOL SA aux entreprises nationales dans la première section puis pour les potentiels investisseurs dans la seconde.

¹⁰ Institut National de la Statistique

¹¹ <http://www.cfcim.org/magazine/31654>

A. Méthode

L'atteinte des objectifs d'une recherche dépend largement de la pertinence de la méthodologie utilisée pour mener l'étude. Pour ce qui est de la création d'une agence chargée de financer les entreprises par le marché financier au Cameroun, elle nécessite une technique de collecte de données et une méthode d'échantillonnage pour une meilleure appréciation.

1. Techniques de collecte de données

Les techniques de collecte des données varient en fonction du type de données que nous souhaitons obtenir. Plusieurs méthodes de collectes de données existent, chacune avec ses avantages et ses inconvénients. Elles vont de l'entretien (directif ou semi-directif) à l'observation (directe ou participante) en passant par l'enquête.

Nos clients potentiels sont les entreprises locales du Cameroun et les souscripteurs potentiels sont les investisseurs du monde entier intéressés à investir au Cameroun et les camerounais en particulier. De ce fait, la technique de collecte de données retenue est l'enquête par questionnaire (annexe 03). Ce questionnaire sera uniquement composé de questions fermées en vue d'analyser les critères qui motivent les investisseurs potentiels à investir à la bourse du Cameroun, les services que Lydol Finance devra fournir pour inciter ces investisseurs dans le processus de décision, et les sommes que les particuliers et les entreprises sont prêts à déboursier pour rentabiliser leurs investissements.

Pour l'administration du questionnaire il faut une méthode d'échantillonnage appropriée.

2. Méthode d'échantillonnage

Il existe une pluralité de méthodes d'échantillonnage. Ce sont : l'échantillonnage aléatoire, l'échantillonnage par grappes, l'échantillonnage systématique et l'échantillonnage stratifié.

Pour notre projet, c'est en majorité les habitants du Cameroun ayant une capacité d'épargne qui est visée. Il faut de ce fait retenir une méthode d'échantillonnage qui puisse représenter fidèlement la population globale et réduire les biais. Aussi, l'échantillon doit avoir de forte chance d'être représentatif en s'assurant de la représentativité de tous les investisseurs. De ce fait la méthode choisie est l'échantillon par quotas.

Toutefois, certaines considérations doivent être faites avant la constitution définitive de notre échantillon. Les hommes sont plus intéressés par les investissements sur les marchés

financiers dans notre société. Ces considérations faites, notre échantillon sera constitué d'une population majoritairement jeune (de 18 à 30 ans pour une proportion de 75%) et en grande partie de hommes (soit 60%). En outre, il faut avoir une source de revenu pour souscrire à des obligations donc nous avons consacré 54% de notre échantillon à des personnes ayant un emploi (salariés indépendants ou employeurs), 42.7% aux étudiants, et 2% aux sans emploi. Enfin, étant donné que les clients sont les régions du Cameroun, Nous avons décidé d'interroger 60% de Camerounais.

B. Résultats

Les données collectées à l'issue de l'enquête permettent d'étudier l'intérêt, les appréhensions et les conditions de participation des investisseurs potentiels.

Nous avons interrogé 150 personnes grâce à la soumission d'un questionnaire en Annexe 1. Les points qui suivront représentent les questions abordées avec les administrés.

➤ La catégorie socio professionnelle

L'enquête a relevé que notre échantillon se compose en majorité de salariés régis par le code du travail à savoir les agents des institutions financières pour 42%, du secteur industriel pour 23% et ceux du secteur des services pour 18%.

➤ L'âge

Pour ce qui est de l'analyse de notre échantillon, 46% des personnes interrogés ont un âge compris entre 25 et 40 ans, 49 % ont un âge compris entre 40 et 60 ans et enfin 5% ont plus de 60 ans.

Au-delà de cette analyse nous avons pu remarquer le nombre important de personnes se situant dans la première tranche d'âge (20-40). Ce constat traduit la jeunesse de cette population ce qui laisse croire en de bien meilleures perspectives pour notre projet.

➤ Les revenus

L'enquête menée montre la disponibilité de l'épargne des investisseurs potentiels. Il en ressort que la majorité épargne entre 0 et 50 000 FCFA soit 35.7%, ceux de 50 001 à 100 000 FCFA représente 9.5 % ceux de plus de 500 000 FCFA 25.04% et le reste 29.76%.

D'une manière générale, les interviewés disposent de revenu assez important et donc pourraient être intéressés par nos offres, dans la mesure où cela contribuera à accroître leurs avoirs à moyen et long terme.

➤ Le compte d'épargne

Au regard des résultats, nous pouvons affirmer que la majeure partie de notre population cible 69.5% possède un compte d'épargne dans une banque à l'inverse, 30.5% qui quant à eux n'en dispose soit pour des raisons économiques ou d'ignorance.

L'intérêt de cette analyse réside dans le fait qu'elle nous permet d'apprécier la culture bancaire des interviewés.

➤ La rémunération du compte d'épargne

Ce point est très important pour nous car en effet, il présente la rémunération octroyée aux détenteurs de compte d'épargne. 95% des individus possédant un compte d'épargne sont rémunérés entre 3 et 5% ces taux étant faibles devant ceux offerts par le marché financier.

➤ Le dépôt à terme

En ce qui concerne le dépôt à terme, c'est une faible proportion qui en détient soit 9% des interviewés contre 91%.

Ce constat pourrait se justifier par le manque d'information de notre population sur les produits bancaires car les clients disposent d'une manière générale de revenu assez suffisant pour prétendre à un DAT. Cela peut également s'expliquer par le faible taux de rémunération de ces produits.

➤ La durée du placement

Cette information nous donne une vue sur les durées de placement des dépôts à terme (DAT) de notre échantillon. Il nous montre que la grande majorité des interviewés a souscrit pour une durée comprise entre 06mois et 1 an contre 20% qui ont quant à eux souscrit pour une durée allant à plus d'un an.

A travers cette information nous recherchions la durée possible pendant laquelle un épargnant est capable d'immobiliser son épargne.

➤ La rémunération du DAT

En ce qui concerne la rémunération du DAT, la majeure partie possède des DAT rémunérés à un taux compris entre 1 à 3% et seulement 3.5% des personnes interrogés possèdent des DAT produisant des intérêts allant au-delà.

➤ La notoriété de DSX

Au terme de notre étude, il ressort que sur notre échantillon, 8.5% connaît réellement la DSX ainsi que les services qui y sont proposés contre 91.5%. Ce constat montre que la Douala Stock

Exchange (DSX) reste encore méconnue du grand public et cela malgré les efforts de communication entrepris par elle-même.

Cette faible notoriété pourrait se justifier par :

- le manque d'information en effet, l'absence voire l'inexistence de spots publicitaires pourraient le justifier.
 - Compte en bourse

En ce qui concerne la proportion de personnes ayant un compte en bourse, nous pouvons dire que 95% des personnes interviewés ne dispose d'aucun compte en bourse contre 5%. Cette analyse confirme bel et bien la méconnaissance de la DSX comme vu précédemment.

➤ Perspectives

D'une manière générale, notre échantillon est favorable à l'idée de pouvoir souscrire à l'un de nos produits à condition que les propositions qui leur sont faites soient attrayantes et surtout leur permettent de rentabiliser au mieux leur épargne.

Ce chapitre nous a permis de montrer l'opportunité de la création du PSI LYDOL FINANCE chargé de permettre aux agents économiques du Cameroun de rentabiliser leur épargne par les marchés financiers. Nous avons fait un panorama des ressources et richesses économiques et culturelles, puis nous avons étudié le marché de notre PSI et nous avons conclu qu'il s'agit d'une innovation qui s'impose et répond à un besoin de financement existant.

Chapitre 2 Présentation du psi Lydol finance

Le chapitre précédent a permis de ressortir l'opportunité de la création d'un Prestataire de Services d'Investissement Lydol Finance qui contribuera au dynamisme de la Bourse de Douala. Dans ce chapitre nous présenterons Lydol Finance. De ce fait, nous allons ressortir l'organisation, le fonctionnement dans la première sous-section, nous allons ressortir les orientations stratégiques de l'agence et le plan marketing.

I. Création de Lydol finance

Lydol Finance se propose de permettre aux entreprises non cotées de pouvoir lever des fonds et ce à moindre coût via la Bourse de Douala afin de contribuer ainsi au dynamisme du marché. La création de cette dernière au Cameroun, ne peut aboutir que s'il existe un potentiel économique, social, humain et culturel susceptible de persuader les investisseurs.

A. Mission, vision, valeurs, et objectifs

Le projet de mise en place d'un Prestataire de Services d'Investissement (PSI) s'inscrit dans la logique du besoin d'une société qui sera en mesure de capter un nombre important d'investisseurs vers la Bourse de Douala (DSX). Il est indispensable pour notre projet de définir clairement la finalité de Lydol Finance. La définition de la finalité de notre agence nécessite de définir la mission, la vision, les valeurs et les objectifs de celle-ci.

➤ Mission

La mission de notre PSI est : permettre aux entreprises (grandes entreprises, PME) de lever les fonds via le marché financier.

➤ Vision

La vision de Lydol Finance est : être le pilier des levées de fonds via le marché financier au bout de 10 ans.

➤ Valeurs

Pour atteindre nos objectifs, il faut que l'équipe ait des principes moraux et de conduite de qualité. Ainsi, les valeurs de l'agence sont :

l'innovation, pour offrir des services nouveaux et adaptés à notre environnement ;

- la Rigueur, pour un travail compétent ;
- l'esprit d'équipe, pour la cohésion commune vers les mêmes objectifs ;
- le respect, pour une collaboration fructueuse ;
- l'intégrité, pour la pérennité de notre structure ;
- la satisfaction des clients, pour la fidélisation de ceux-ci ;
- la responsabilité, dans le but de se forger une bonne réputation.

➤ Objectifs

Les objectifs de Lydol Finance sont :

- atteindre une part de marché de 5% dans 10 ans ;
- contribuer au dynamisme du marché.

B. Forme juridique

Le fonctionnement de ce type de structure exige un agrément auprès de la CMF (Commission des Marchés Financiers du Cameroun) Article 27. - (Règlement N°01/08 CEMAC-UMAC du 9 Juin 2008) que de la Commission des Marchés Financiers les PSI sont soumises aux règles les concernant contenues dans la Loi n° 99/015 du 22 décembre 1999 du journal officiel du Cameroun portant création et organisation d'un marché financier au Cameroun. Cependant, pour l'obtention de leur demande d'agrément les sociétés requérantes doivent présenter des garanties suffisantes ; ces garanties concernent la composition et le montant de leur capital, leur organisation, leurs moyens humains, techniques et financiers, l'honorabilité et l'expérience de leurs dirigeants, ainsi que les dispositions propres à assurer la sécurité des opérations de la clientèle.

A cet effet, pour toute demande d'agrément, la CMF requiert au préalable, les avis motivés de la Douala Stock Exchange et du Dépositaire Central (Caisse Autonome) / banque de règlement (SGBC) Le premier assure la bonne fin des opérations de livraison des titres contre paiement d'espèces pour le compte de ses adhérents PSI, alors que la seconde veille à la bonne conservation et à la circulation des titres pour ces mêmes adhérents. En cas d'avis défavorable de l'une ou l'autre partie, la demande d'agrément est rejetée.

Toutefois, si les avis des institutions suscités sont tous deux défavorables, un recours peut être introduit à la CMF ; ce dernier n'est nullement lié par les deux autres. Ainsi, il procède à l'analyse du dossier hormis les aspects techniques et fait connaître à l'issue de celui-ci, sa

décision. Ce dossier d'agrément doit comporter les pièces et documents comportant les renseignements suivants :

- les intermédiaires qui utilisent ses services ; se constituer sous une forme juridique compatible avec son objet ;
- démontrer sa capacité opérationnelle à mettre en œuvre l'organisation du commerce des valeurs mobilières de conservation des valeurs de règlement des capitaux et de livraison des titres ;
- inscrire et s'engager à maintenir dans ses statuts la participation de tous les prestataires de services d'investissement dès leur habilitation par la Commission ; Les participations d'autres personnes physiques ou morales de droit privé ou public sont admises, les prestataires de services d'investissement devront toujours être majoritaires ;
- en cas de constitution sous forme de société anonyme aucun actionnaire ne peut détenir plus de 5% des droits de vote ;
- prévoir dans ses statuts les conditions de représentation au conseil d'administration des émetteurs publics et privés et des investisseurs nationaux ;
- édicter des règlements soumis à l'approbation de la Commission et régissant les activités de bourses de valeurs mobilières de dépositaire central et de banque ;
- de règlement doivent prévoir une répartition équitable des frais, des contributions, et de toutes les charges financières entre ses actionnaires, les émetteurs et tous
- disposer d'un règlement intérieur et d'un code de déontologie à l'usage de ses employés.

Le Cameroun fait partie des 17 pays membres de l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires (OHADA). Toute personne, quelle que soit sa nationalité, désirant exercer en société une activité commerciale sur le territoire camerounais, peut choisir l'une des formes de société qui convient à l'activité envisagée, parmi celles prévues par l'acte uniforme relatif au droit des sociétés commerciales et du groupement d'intérêt économique. Ce sont :

- la Société en nom collectif (SNC)
- la Société en commandite simple (SCS)
- la Société à responsabilité limitée (SARL)
- la Société anonyme (SA)

Notre société sera sous la forme juridique d'une société anonyme pluripersonnelle (SA) constituée de trois actionnaires dont le promoteur du projet à hauteur de 50%, les particuliers à hauteur de 25% et enfin les institutionnels et entreprises à hauteur de 25%. Cette dernière sera

implantée à Douala capitale économique du Cameroun. Notre choix s'explique par les caractéristiques liées aux conditions d'exercice de notre activité. En effet, la loi N 99/015 du 22 décembre 1999 exige que les Prestataires de Services d'Investissement revêtent la forme de Société Anonyme (SA). Le capital social doit être entièrement souscrit avant la date de signature des statuts ou de la tenue de l'assemblée générale constitutive. Les actions représentant des apports en numéraires sont libérées lors de la souscription du capital, d'un quart au moins de leur valeur nominale. Les statuts sont signés par tous les souscripteurs, en personne ou par mandataire spécialement habilités à cet effet, après déclaration de souscription et de versement.

C. La structure du capital du PSI Lydol

Le Capital s'entend comme les ressources financières ou l'ensemble des moyens financiers qui doivent être mobilisés pour la réussite du projet. Il s'agit des moyens financiers apportés par les actionnaires.

Lydol Finance sera une société anonyme avec Conseil, inscrite au Registre du Commerce et du Crédit immobilier du Cameroun. Son capital est 150 millions de FCFA, divisé en 15 000 actions d'une valeur nominale de 10 000 FCFA chacune reparti entre les 03 actionnaires ainsi qu'il suit : 50% apporté par le promoteur soit 75 000 000 FCFA, 25% apporté par les particuliers soit 37 500 000 FCFA et 25% apporté par les institutionnels et entreprises soit 37 500 000 FCFA. Ce capital est totalement libéré à la constitution et les actionnaires s'engagent à l'augmenter au fil des années de fonctionnement.

La structure organisationnelle se présente ainsi qu'il suit

D. Structure organisationnelle

Pour mener à bien notre projet, il est nécessaire de mobiliser des ressources humaines compétentes.

- Conseil d'Administration

Groupe de personnes morales ou physiques (les administrateurs) chargé d'administrer une institution, comme une association, une entreprise ou un établissement public. Il sera constitué de 5 membres nommés par l'assemblée d'actionnaires. Il nomme le directeur général et aura pour fonctions :

- élaborer la stratégie de la société ;

- contrôle de la stratégie conduite par le dirigeant ;
- apport de légitimité et de soutien à l'organisation ;
- aide à l'établissement de la stratégie avec le dirigeant ;
- décide de la rémunération des dirigeants.

- Assemblée d'Actionnaires

Constitue le moment privilégié pour les propriétaires des actions d'une société de s'informer sur la situation de l'entreprise et de s'exprimer sur sa gestion. Elle se réunit au minimum une fois dans l'année. L'assemblée générale peut être ordinaire (AGO) ou extraordinaire (AGE). L'objet de l'assemblée générale est d'approuver les comptes de l'exercice présenté par le directoire ou le conseil d'administration. Par ailleurs, différentes résolutions, tels que le montant du dividende ou des opérations sur le capital, sont soumis aux votes des actionnaires.

- Directeur Général

Nommé et éventuellement révoqué par le conseil d'administration, il reçoit de lui un mandat pour exécuter ses décisions dans le cadre d'une fonction dénommée « direction générale » et lui rend compte périodiquement. Il a pour fonctions :

- assurer les relations publiques avec les actionnaires, les institutions et la presse ;
 - faciliter la communication entre le comité de direction et les différentes parties en contact avec ce comité : les autres directeurs, tels que les directeurs de filiales non membres du comité de direction, le conseil d'administration quand il y en a un, les représentants du personnel, et les partenaires stratégiques (grands clients, fournisseurs majeurs...)
 - diriger et superviser la conception et la réalisation des opérations dans tous les domaines techniques et de la production et les domaines du marketing et de la commercialisation ;
 - diriger les finances en décidant des investissements, du montant de la dette et des réductions de coûts ;
 - décider ou supervise la politique sociale de l'organisation (gestion quantitative et qualitative des ressources humaines).
- Le responsable du front office

Avec un background en économie et en analyse financière et gestion de portefeuille, il sera spécialisé dans la détection des opportunités que le marché nous offre en termes d'investissement et, partant de là avoir un œil sur la situation économique et financière de l'environnement. Aussi, il devra pour le compte de Lydol Finance ou pour le compte d'un tiers (OPCVM, institutionnel, entreprise, particulier etc...) réaliser la meilleure opération financière possible à vocation de placement, spéculation ou de couverture.

- Le responsable du back office

Il aura pour objectif de produire dans les meilleurs délais et en termes de qualité, du rendement et de la sécurité des traitements des opérations. Il organise l'évolution des procédures et des outils informatiques pour assurer le bon déroulement des opérations initiées par le front office. Le poste intégrera d'ailleurs la notion de reporting auprès des instances hiérarchiques.

- Le responsable de l'administration et des ressources humaines

Le responsable de l'administration aura pour tâche la gestion du personnel et de toutes les affaires courantes de Lydol Finance. Entre autres, il participera à la conquête de nouveaux marchés et l'attraction d'une clientèle internationale toujours plus soucieuse de disposer de notes de recherches sur les valeurs vedettes des marchés financiers et d'en découvrir d'autres à fort potentiel.

- L'auditeur

Son rôle est défini par le règlement général édicté par la CMF. Ainsi, il a pour attributions principales :

- d'assurer le respect par le prestataire de services d'investissement lui-même de toutes les règles professionnelles qui lui sont applicables ;
- de veiller au respect de toutes les règles de pratique professionnelle ainsi que des règles déontologiques concernant les employés et les mandataires du prestataire de services d'investissement ;
- de veiller à ce que soient communiqués aux clients du prestataire de services d'investissement, les documents d'information relatifs aux règles déontologiques et professionnelles applicables au prestataire de services d'investissement lui-même ainsi qu'à ses employés ou mandataire.

Les dirigeants des prestataires de services d'investissement sont tenus de mettre à la disposition de leurs auditeurs tous les moyens humains et matériels nécessaires à l'accomplissement de leur mission.

- Le gestionnaire de portefeuille

Le gestionnaire de portefeuille de Lydol Finance aura pour tâches d'optimiser les placements, de faire fructifier les produits bancaires ou des marchés pour nos clients, de s'informer et de se documenter sur la vie des sociétés et de l'évolution de la Bourse.

S'agissant des gestions sous mandat, il devra participer à la discussion des orientations (acheter, vendre, à quel taux...) en tenant compte des finalités des portefeuilles, des contraintes réglementaires et des meilleures opportunités d'investissement mises en évidence par l'analyse financière. Toutefois il pourra gérer directement et choisir les valeurs et parts à acheter ou à vendre.

Rigoureux, technicien des produits financiers et rapide dans ses prises de décisions, il doit être capable d'anticiper les réactions du marché.

- Le responsable des études et du développement de la clientèle

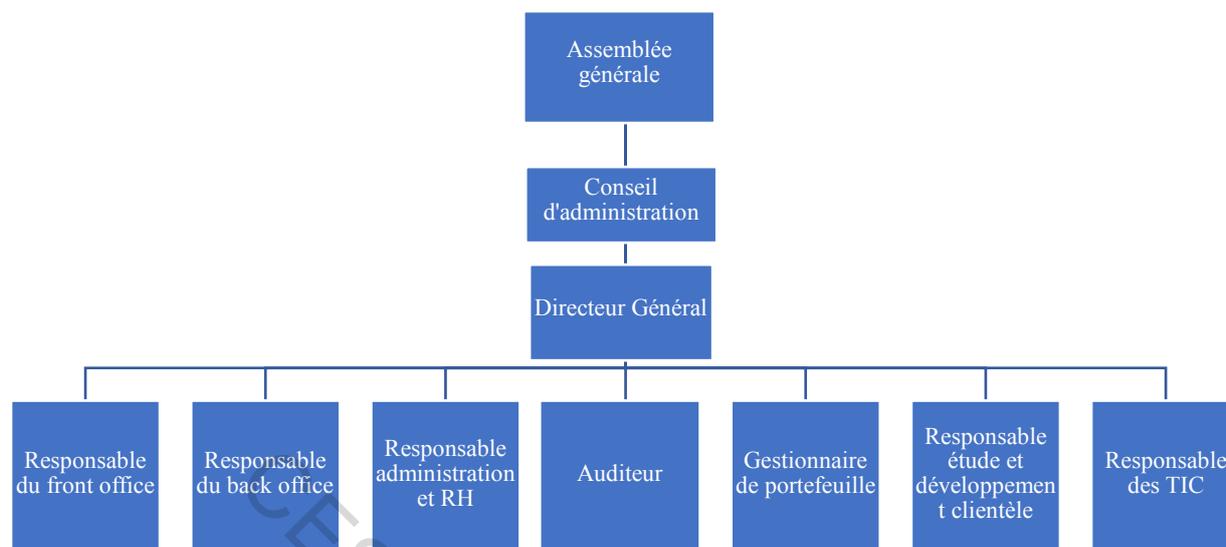
Le responsable des études et du développement de la clientèle aura pour mission de mettre en avant les différents produits et services proposés et la gestion des actions de promotion. Au-delà de l'aspect commercial, il devra remonter les informations sur l'état du marché, conseiller sur le développement des ventes ainsi que sur les prix de revente. En outre, dans le cadre du développement du portefeuille client, il devra assurer une veille commerciale et repérer la concurrence.

- Le responsable des technologies et de l'information

Il aura pour mission de coordonner toutes les activités des Technologies de l'information par la mise en place des procédures, d'assister les différents utilisateurs et la sécurisation de notre plateforme informatique, d'assurer la disponibilité des différents systèmes informatiques, d'évaluer les risques, élaborer et mettre en place les différents outils de gestion des risques. Il devra comme tout responsable assurer l'encadrement de son équipe et aussi effectuer des veilles technologiques.

L'organigramme de notre structure se présente à travers la figure

Figure 4: Organigramme de LYDOL FINANCE



Source : Auteur

II. Plan des ressources humaines et marketing

Lydol Finance aura besoin de deux catégories de personnels à savoir les employés de l'agence (interne à l'agence), et le personnel extérieur.

- **Les employés**

Le personnel du service regroupe l'ensemble des employés recrutés et employés dans le cadre du projet de création d'un prestataire de services d'investissement chargé de permettre aux entreprises de lever les fonds via les marchés financiers. Ce sont :

- Un Directeur Général ;
- Les cadres supérieures (responsables du département de gestion financières et comptable et la DRH) ;
- Les cadres moyens et supérieures ;
- Un cadre en maintenance informatique ;
- Une réceptionniste
- Un comptable
- Une secrétaire générale

Les services de conseil et d'accompagnement sont composés de cinq (05) financiers, d'un (01) spécialiste en droit des affaires notamment en droit des marchés financiers.

- Les personnels des services extérieurs

Les services extérieurs seront nécessaires pour le fonctionnement de l'agence. Il s'agit notamment des services suivants :

- Le service de gardiennage (un contrat avec une société de gardiennage)
- Les techniciens de surface (deux équipes de techniciens de trois personnes fournis par une société extérieure spécialisée)

Le salaire de ce personnel ainsi que celui des consultants sera comptabilisé dans la rubrique Autres charges (cf. annexe 03).

Nous dénombrons au total quatorze (14) personnel des services. L'étude de faisabilité a permis d'avoir une vue synthétique sur l'ensemble de notre environnement aussi bien interne qu'externe. Nous allons ainsi pouvoir valoriser nos atouts et minimiser nos lacunes. Cette section doit déterminer l'ensemble des efforts à réaliser pour atteindre nos objectifs. Nous allons définir l'orientation stratégique de LYDOL SA en faisant l'élaboration d'une stratégie marketing qui se compose de 4 étapes :

- Segmentation du marché ;
- Ciblage de notre clientèle ;
- Positionnement de notre offre ;
- Détermination des plans d'actions (marketing mix).

A. Segmentation du marché

La segmentation nous permettra d'atteindre deux objectifs. D'une part de mieux répondre à la demande des clients et d'autre part de concentrer nos forces afin de proposer des produits sur mesure à nos segments. Ainsi, notre clientèle sera segmentée sur la base de critères objectifs ; à cet effet, nous aurons 4 groupes distincts et quasi-homogènes : les particuliers, les PME/PMI, les grandes entreprises et enfin le secteur public.

1. Les particuliers

Il s'agit des personnes physiques, professionnelles ou non ressentant un besoin de placement c'est-à-dire un besoin d'épargner et de rentabiliser leur épargne

2. Les PME/PMI

Avec une hausse accrue de leur nombre, ces dernières représentent un segment très important de notre clientèle ainsi, nous les scinderons en 3 groupes : les PME/PMI aptes à se faire coter en bourse, les PME/PMI nécessitant d'une assistance technique avant d'être éligible, enfin celles souhaitant uniquement bénéficier de nos produits sans intention de se faire coter à moyen terme. Cette catégorie de clients constituera une niche assez importante de notre activité.

3. Les grandes entreprises

Les entreprises publiques et privées constitueront le troisième segment de notre clientèle en les amenant en bourse nous espérons créer en leur sein un esprit mou

4. Le secteur public

Il renvoi essentiellement aux entreprises étatiques pour lesquelles nous envisageons être un partenaire privilégié pour tous leurs besoins par sollicitation de l'appel public à l'épargne nationale.

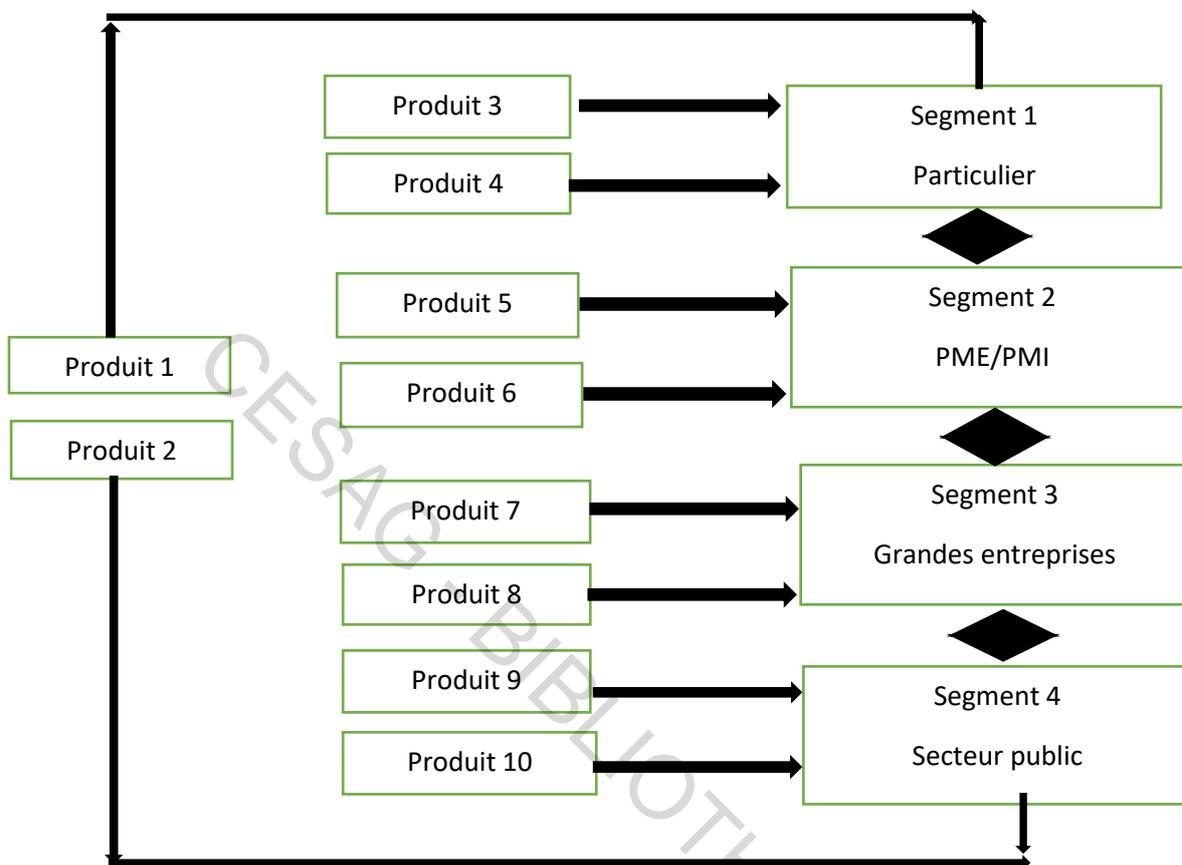
B. Ciblage de la clientèle

Le ciblage consiste, pour une entreprise, à évaluer les différents segments du marché visé et à sélectionner ceux sur lesquels concentrer l'effort marketing en cohérence avec ses objectifs, ses compétences et ses ressources.

Choisir la cible revient à définir les personnes auxquelles l'entreprise va s'efforcer de faire consommer ou utiliser le produit ou le service concerné.

La création de notre PSI se fera dans un environnement comportant un certain nombre de concurrents. Ainsi, nous adopterons une stratégie multi segments couplée avec un ciblage de masse. Cette stratégie consistera à mettre en place une série différenciée de produits pour chaque segment accompagnée d'une offre de produits qui pourra être applicable à tout notre segment

Figure 5: Répartition du segment

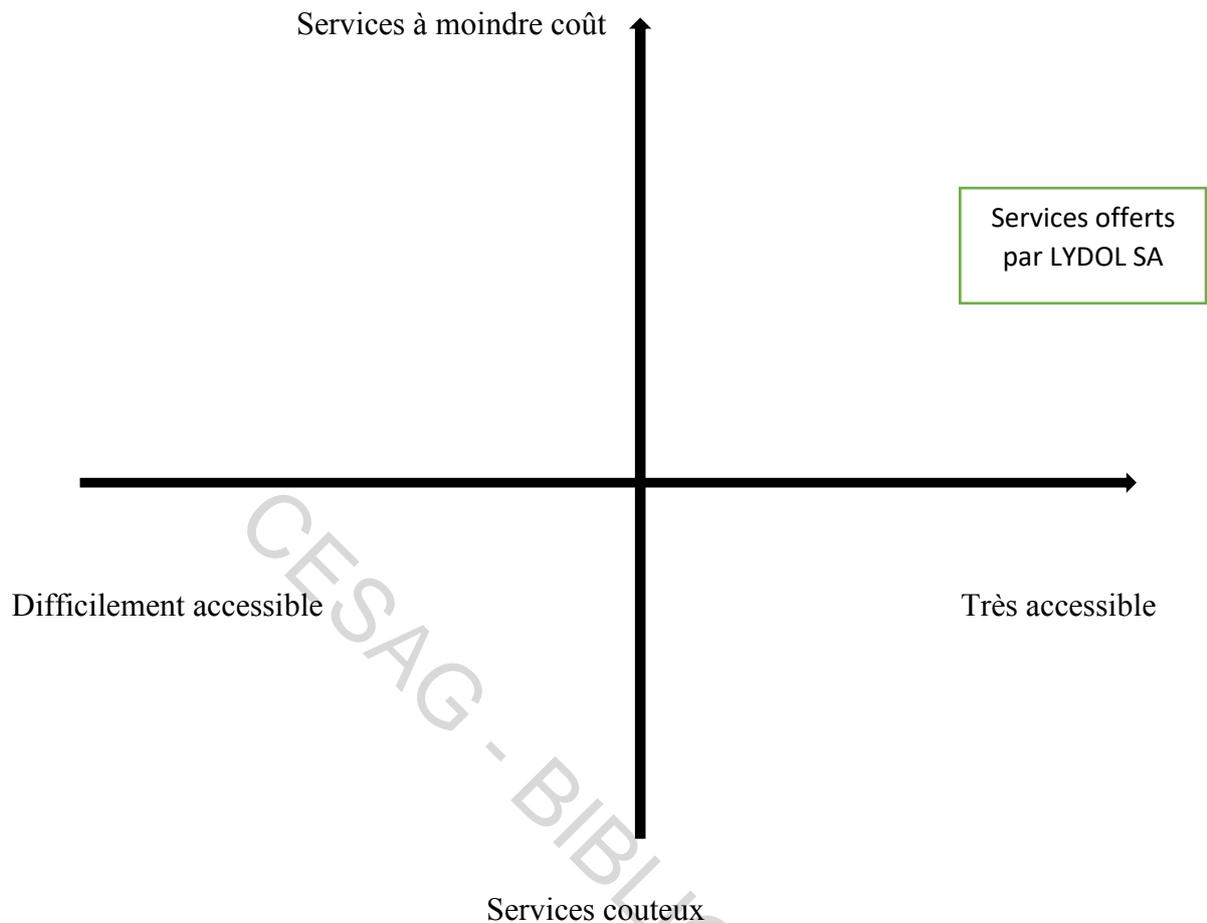


Source : inspiré de SHANKAR V. (2001), « Segmenter le marché pour cibler les bons clients »

C. Positionnement de l'offre des services

Le positionnement consiste à faire un choix stratégique qui cherche à donner à une offre une position crédible, attractive et différente au sein d'un marché et dans l'esprit des clients. En créant LYDOL FINANCE, l'objectif est de faciliter l'accès des entreprises camerounaises aux financements modernes et à moindre coût et offrir également aux épargnants des placements intéressants. Ainsi, l'ensemble des produits que nous proposerons à la clientèle auront pour caractéristiques d'être facilement accessible tant d'un point de vue de la disponibilité que de la compréhension et aussi d'être de moindre coût. Notre carte de positionnement stratégique se présentera comme suit :

Figure 6: Positionnement stratégique



Source : inspiré de LENDREVIE Jacques, LEVY Julien, LINDON Denis (2009), Mercator (théories et nouvelles pratiques du marketing), 9e Edition, Dunod, Paris

D. Politique mix marketing

Le marketing mix regroupe l'ensemble des décisions et actions marketing prises pour assurer le succès d'un produit, service, marque ou enseigne sur son marché. Ces univers d'actions du marketing mix sont également appelés 4 P à cause des initiales de ces 4 termes en anglais (Product, Price, Promotion, Place)

1. La politique de produit (services)

Nos services tourneront autour du conseil en levée de fonds et de financements structurés, de l'ingénierie financière et de la modélisation, la gestion active de la dette et la gestion des actifs.

a. Conseil en levée de fonds et financements structurés

Cette activité consistera à :

- assister une entreprise dans une augmentation de capital ou dans la levée de financement ;
- assister à la préparation du business plan ;
- préparer du mémorandum d'information ;
- identifier les partenaires financiers potentiels (capital, dette, instruments hybrides...) ;
- assister aux négociations avec les partenaires financiers, revus des « term Sheets » proposés ;
- revoir les aspects financiers inclus dans la documentation juridique, suivi des conditions de financements ;
- assister aux négociations finales et closing.

b. L'ingénierie financière et modélisation

Ici, il faudra :

- assister une entreprise dans l'optimisation de sa structure bilancielle ;
- élaborer les outils d'aide à la décision financière : étude de faisabilité, plan stratégique ; analyse d'opportunités, identification des enjeux spécifiques propres à une opération ;
- restructurer le bilan : définition de structures cibles de capitaux permanents et de bas de bilan, structuration des opérations ;
- optimiser des opérations de haut de bilan, mise en place de structures ad hoc et de montages financiers spécifiques.

c. La gestion active de la dette

Il faut entendre par là :

- analyse fine du marché financier, aide efficace dans le décryptage des offres bancaires ;
- proposition des stratégies de réduction des charges financières ;

Nos prestations sur mesure seront réalisées en toute indépendance par une équipe expérimentée.

Ces dernières concernent :

- le conseil au quotidien : nous réaliserons au début un audit de dette. Cet audit de l'ensemble des lignes et de la situation globale (répartition, durée résiduelle, impact des couvertures, produits structurés...) permet l'élaboration d'un calendrier décisionnel. Sur chaque ligne d'emprunt, notre PSI identifiera les éventuelles actions à mener et la date limite à laquelle il convient d'intervenir auprès de l'établissement bancaire concerné. Ces actions peuvent être des arbitrages de taux, des passages en fixe...
- l'information en flux tendu : elle est indispensable afin de suivre l'évolution permanente des marchés, de l'offre bancaire, de la situation financière de la structure et de l'évolution législative et réglementaire

L'objectif de chacun de ces vecteurs d'information sera d'aider dans la gestion financière quotidienne d'une structure.

2. La politique de prix

La politique de prix de LYDOL FINANCE consiste à offrir des services de qualité à des prix marginalement plus bas que ceux pratiqués sur le marché. Les différents taux de commissions et de frais sont décidés en tenant compte des décisions du conseil de l'épargne publique et des marchés financiers. Le facteur prix étant bien règlementé dans notre marché, nous allons pratiquer une stratégie de pénétration avec pour objectif à long terme une stratégie de domination par les coûts en comparé les prix des différents concurrents directs (SGI, PSI). Voir les informations ci-après :

- commission de conservation (ou de tenue de compte) Le PSI facture à ses clients les services de tenu de compte ou de conservation des titres dont il assure la garde juridique pour le compte de tiers. Les taux annuels pourraient être de :
 - 5 000 F CFA par compte,
 - plus 0,040 % de la valeur du portefeuille,
 - 500 F CFA par ligne en portefeuille.
- commission de PSI-spécialiste Chaque valeur inscrite en bourse est placée sous administration d'un PSI-spécialiste. Le PSI-spécialiste a entre autres missions :
L'encadrement et l'animation du marché de la valeur (convention d'animation) ; le suivi des obligations de l'émetteur vis à vis des structures du marché financier Son taux est libre.

- commission de placement : Le taux de la commission de placement est négociable et unique pour tous les membres du réseau placeur. Il est toutefois plafonné à 1% du montant des fonds collectés.
- commission de garantie de placement : Le taux de la commission de garantie de placement tout en restant libre, doit avoir l'agrément de Douala Stock Exchange et de la Commission des Marchés Financiers.
- commission de prise ferme : Cette opération se fait suivant des conditions de prix laissées à la libre concurrence.
- commission de garantie d'emprunt Elle rémunère la garantie de solvabilité apportée à une émission obligataire. Cette garantie jouant à première demande et couvrant l'intégralité de l'emprunt devra porter sur le remboursement du capital et intérêts courus. Son taux est libre (Toutefois, il serait souhaitable qu'elle n'excède pas 0,2% l'an)
- frais d'ouverture des comptes-titres Libre
- commission de gestion : Le taux de cette commission est libre. La commission de 0,1 % est donnée à titre indicatif « certaines sociétés pourraient préférer d'autres solutions, commission fixe, pourcentage des plus-values... »
- commission de courtage

Ces taux s'appliquent au montant brut de la négociation, sans arrondi en ce qui concerne des actions. S'agissant des obligations, les arrondis sont, le cas échéant, au centime supérieur.

3. La politique de promotion

Notre politique de promotion revêtira un aspect institutionnel afin de promouvoir une image de marque de notre PSI et un aspect informatif afin de tenir les clients au courant de la création et/ou l'existence de services nouveaux. LYDOL FINANCE sera tournée vers sa clientèle afin de la fidéliser. Afin d'atteindre cet objectif, notre politique de promotion tournera autour de 2 principaux pôles à savoir un site web très dynamique et des périodiques d'informations. Il faut cependant ajouter à cela la communication se fera aussi par le biais d'atelier de formation, des sponsorings d'évènements relatifs au monde de la finance.

a. Site web

A travers notre site web que nous ferons très dynamique, avec des mises à jour quotidiennes, il sera disponible pour notre clientèle et leur fournira les informations sur nos produits et services,

la possibilité de créer et d'accéder à la situation de leurs comptes, relayer les informations de la DSX ainsi que les divers articles et analyses sur l'activité économique et financière.

b. Les périodiques d'informations

Nous mettrons à la disposition de notre clientèle trois types de périodiques à savoir mensuels, semestriels et annuels. Ces périodiques retraceront le bilan de nos activités sur la période indiquée, donneront des informations sur l'activité économique et financière ainsi que les valeurs sûres du marché monétaire et financier.

4. La politique de distribution (place)

La distribution de nos services se fera via 3 canaux principaux à savoir les bureaux de représentation, les courtiers et notre site web.

a. Les bureaux de représentation

A travers ceux-ci, nous envisageons de décentraliser nos activités afin d'être assez proche de notre clientèle. Nous envisageons d'aller vers nos clients afin de les courtiser. Ainsi, au-delà du siège de LYDOL FINANCE, que nous installerons dans la ville de Douala Capitale économique nous pensons installer deux autres bureaux dans d'autres villes stratégiques comme Yaoundé et Bafoussam où la concurrence est faiblement représentée.

b. Les courtiers

La distribution de nos services se fera aussi par le biais de nos courtiers qui percevront un pourcentage défini à l'avance sur le montant du business apporté à LYDOL FINANCE. Chacun d'eux aura une zone géographique bien définie.

c. Internet : site web du PSI

Pour bénéficier pleinement de notre site web, il nous servira au-delà d'un moyen de communication, comme un moyen de distribution de nos produits et services. Les clients pourront passer leurs ordres quand il s'agira de transiger sur le marché financier, connaître la situation de leurs comptes ou demander des prestations de services. En ce qui concerne les prestations de services, toute personne pourra nous solliciter.

Chapitre 3 Rentabilité et Modalités de Financement

Ce chapitre sera consacré à la présentation des modalités de financement du projet et les risques encourus dans le cadre de notre activité, à l'évaluation du coût ainsi qu'à l'étude de la rentabilité.

I. Modalité de financement et identification des risques

Nous allons commencer par présenter les modalités de financement avant d'identifier les risques.

A. Modalité de financement

Le choix du mode de financement reste l'une des préoccupations majeures auxquelles sont confrontés les détenteurs de projets. Elle revêt un double enjeu celui de l'accès au financement à moindre coût, chose qui n'est pas aisé. Nous présenterons dans cette partie la façon dont nous comptons mobiliser les fonds. Ainsi, comme choix de financement, LYDOL FINANCE sera essentiellement financé par le capital constitué par les actionnaires du PSI sera d'un montant de 150 000 000 de FCFA.

1. Le financement du capital social

Nous allons parler des différentes sources de financement, et des modalités de contrôle de l'actionnariat

a. Structure du capital social

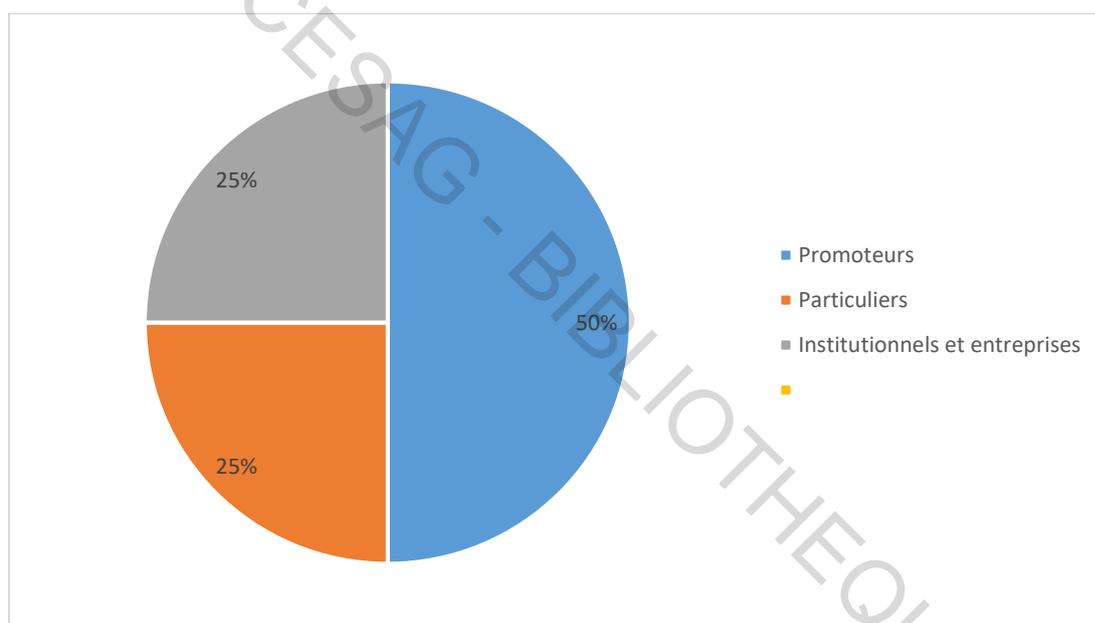
Le capital social est divisé en 15000 actions d'un nominal de 10.000 F CFA par actions. Ce capital sera ouvert aux institutionnels et entreprise exerçant au Cameroun à hauteur de 25%, aux particuliers à hauteur de 25% nous-mêmes ainsi que les membres de la famille à hauteur de 60%. Le but est de faire participer de façon active les investisseurs à la création et à l'élargissement du Champ d'action de LYDOL FINANCE.

b. Le contrôle de l'actionnariat

Le capital sera uniquement constitué par apport en numéraire, le coût du capital sera de 17.5%. Ainsi, l'actionnariat est constitué de la manière suivante :

- l'apport du promoteur sera de 50% soit 75 000 000 FCFA, pour lui permettre de détenir avec aisance le contrôle des actions qu'il détiendra seront des actions à droit de vote. Les actions détenues par les institutionnels et entreprises, les particuliers seront des actions de préférence sans droit de vote. Par ailleurs, après le déploiement des activités le promoteur compte mettre au profit des salariés de la société, 10% de ses actions afin de susciter en eux une réelle motivation à contribuer au rayonnement de la structure.
- l'apport des institutionnels et entreprises sera de 25% soit 37 500 000. Ces derniers seront des clients de la structure,
- l'apport des particuliers sera de 25% soit 37 500 000. Clients également de la structure.

Figure 7: Répartition du capital



B. Identification des risques

Le risque peut être défini comme une déviation standard des prévisions. Ce risque peut être une opportunité se traduisant par un gain et peut être une exposition défavorable. Opérant dans des services financiers, nous pourrions être exposés à divers types de risques dont le risque de politique et légal, le risque opérationnel, le risque de crédit.

1. Le risque de crédit

Le risque de crédit résulte de l'incertitude quant à la possibilité ou la volonté des contreparties ou des clients de remplir leurs obligations. Très prosaïquement, il existe donc un risque pour

Lydol Finance dès lors qu'elle se met en situation d'attendre une entrée de fonds de la part d'un client ou d'une contrepartie de marché. C'est le risque de perte sur une créance ou plus généralement celui d'un client que ne paie pas à temps sa dette. Ce risque est naturellement fonction de trois paramètres : le montant de la créance, la probabilité de défaut, et la proportion de cette créance qui sera recouvrée en cas de défaut. Dans notre contexte il renvoie au fait qu'un investissement à fort potentiel de rendement comporte des risques plus importants. Certains investissements peuvent entraîner une perte totale des capitaux investis, ou même, pour les investissements les plus spéculatifs, une perte supérieure aux capitaux investis.

2. Le risque opérationnel

Le risque opérationnel pour les établissements financiers est le risque de pertes directes ou indirectes dues à une inadéquation ou à une défaillance des procédures de l'établissement (analyse ou contrôle absent ou incomplet, procédure non sécurisée), de son personnel (erreur, malveillance et fraude), des systèmes internes (panne de l'informatique...) ou à des risques externes (inondation, incendie...). Pour Lydol Finance, nous pouvons avoir comme risque les erreurs de saisie lors d'une transaction ("fat finger"), de calcul ou de transmission de données liées au système d'information ou aux infrastructures ou des fraudes internes ("rogue trader")

3. Le risque politique, réglementaire et légal

C'est le risque qui impacte l'environnement immédiat de l'entreprise et qui peut modifier substantiellement sa situation concurrentielle et le modèle économique lui-même.

Parmi les risques auxquels doit faire face l'entreprise, on compte le risque réglementaire puisque le changement de loi ou de réglementation peut influencer directement sur la rentabilité d'un secteur économique en particulier lorsque les clients sont des régions qui sont des entités publiques.

En outre les changements politiques sont susceptibles d'influencer LYDOL FINANCE. Il convient d'être attentif sur l'évolution du contexte politique de la zone CEMAC et du pays dont on a vu plusieurs fois dans un passé proche l'influence sur les marchés financiers, ajoutons à cela les élections présidentielles de 2018 qui auront un impact significatif sur la mise en place de LYDOL FINANCE

II. Le coût de la création et de la gestion de Lydol finance

Il s'agira pour nous de présenter, dans cette partie, le détail des investissements qui nous amènera à déterminer le Besoin en Fonds de roulement (BFR). Nous allons également établir le compte de résultat prévisionnel qui nécessitera de procéder à la l'estimation des charges du personnel et des frais généraux.

A. L'investissement total

Pour la mise en œuvre du projet de création d'une agence chargée de la levée de fonds des entreprises par les marchés financiers au Cameroun, la réalisation d'investissements sera nécessaire. La grande partie de nos investissements sera réalisée au démarrage des activités. Le montant des investissements pour le démarrage des activités de notre PSI se chiffre à 14 500 000. Un autre interviendra au bout de la troisième année et aura pour objectif de nous aider à soutenir le niveau d'activité atteint en cette période.

Le détail des investissements est contenu dans le tableau ci-après

Tableau 2: Investissements prévus

| Eléments | Durée amort. | Taux amort. | Année 1 | Année 2 | Année 3 | Année 4 | Année 5 |
|------------------------------|--------------|---------------|-------------------|------------|------------|----------------|------------|
| Frais d'établissement | 3 ans | 33, 33 | 2 112 500 | - | - | - | - |
| Frais de Procédure | | | 1 000 000 | - | - | - | - |
| Brevets et Marques OAPI | | | 612 500 | - | - | - | - |
| Enregistrement au RCCM | | | 500 000 | - | - | - | - |
| Agencement | 2 ans | 50 | 1 000 000 | - | - | - | - |
| Logiciels | 3 ans | 33,33 | 1 000 000 | - | - | - | - |
| Matériel de bureau | 3 ans | 33,33 | 1 000 000 | - | - | 100 000 | - |
| Matériel informatique | 5 ans | 20 | 1 000 000 | - | - | 500 000 | - |
| Serveur internet | 5 ans | 20 | 2 000 000 | - | - | - | - |
| Matériel de transport | 5 ans | 20 | 5 000 000 | - | - | - | - |
| Mobilier | 5 ans | 20 | 1 500 000 | - | - | - | - |
| TOTAL INVESTISSEMENTS | | | 14 612 500 | - | - | 600 000 | - |
| Investissements Cumulés | | | 14 612 500 | 14 612 500 | 14 612 500 | 15 212 500 | 15 212 500 |

Source : Auteur

En ce qui concerne le BFR, il est essentiellement constitué des charges générales d'exploitation et des frais de personnel sur les différentes années vu

Tableau 3: Calcul du BFR

| | Année 1 | Année 2 | Année 3 | Année 4 | Année 5 |
|---|-------------------|-------------------|-------------------|--------------------|--------------------|
| Charges générales d'exploitation | 24 140 000 | 24 662 600 | 26 640 000 | 29 224 700 | 32 293 600 |
| Frais de personnel | 69 678 648 | 70 829 014 | 71 999 266 | 73 189 766 | 74 400 887 |
| Rémunérations | 59 160 000 | 60 047 400 | 60 948 111 | 61 862 333 | 62 790 268 |
| Charges Salariales 17,78% | 10 518 648 | 10 781 614 | 11 051 155 | 11 327 433 | 11 610 619 |
| BFR | 93 818 648 | 95 491 614 | 98 639 266 | 102 414 466 | 106 694 487 |
| Variation BFR | 1 672 966 | 3 147 651 | 3 775 201 | 4 280 021 | 4 550 000 |

B. Compte d'exploitation prévisionnel

Le compte de résultat de LYDOL FINANCE est l'état financier où nous allons ressortir le résultat net de LYDOL FINANCE sur les 5 premières années de sa vie. Avant de le concevoir nous avons estimé les Charges annuelles de personnel, et les frais généraux annuels.

Nous nous proposons dans cette section de montrer l'évolution du Chiffre d'affaire du PSI LYDOL FINANCE, le détail des charges d'exploitations, avant de ressortir le compte de résultat.

1. Evolution du chiffre d'Affaire

Le chiffre d'affaire de LYDOL FINANCE est obtenu en sommant les différentes commissions (la commission de conservation, la commission de placement, la commission de gestion sous mandat, la commission de levée de fonds) et les frais d'introduction en bourse et enfin les frais d'évaluation financière et d'assistance par an.

Le détail des calculs est détaillé dans le tableau ci-dessous

Tableau 4: Calcul du chiffre d'affaire

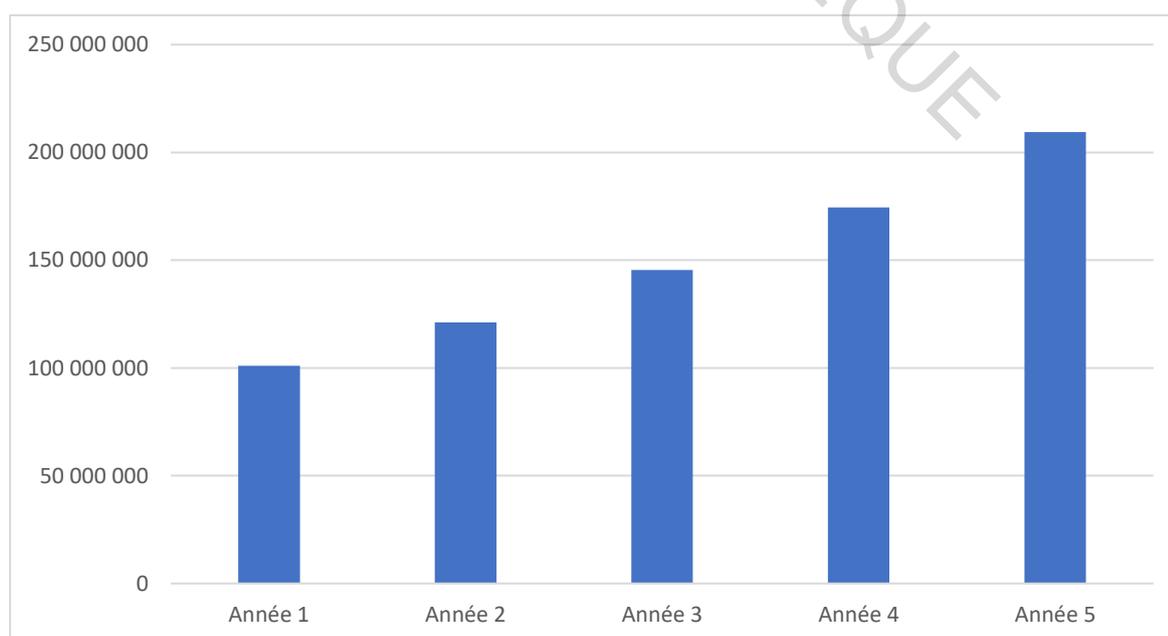
| Chiffre d'affaires | Année 1 | Année 2 | Année 3 | Année 4 | Année 5 |
|---|--------------------|-------------------|-------------------|-------------------|-------------------|
| Montant levé | 100000000 00,00 | 12 000 000 000 | 14 400 000 000 | 17 280 000 000 | 20 736 000 000 |
| Commission de conservation 0,05% | 5 000 000 | 6 000 000 | 7 200 000 | 8 640 000 | 10 368 000 |
| Créances 50% | 2 500 000 | 3 000 000 | 3 600 000 | 4 320 000 | 5 184 000 |
| Commission de placement 0,01% | 1 000 000 | 1 200 000 | 1 440 000 | 1 728 000 | 2 073 600 |
| Créances 50% | 500 000 | 600 000 | 720 000 | 864 000 | 1 036 800 |
| Commission de gestion sous mandat 0,8% | 80 000 000 | 96 000 000 | 115 200 000 | 138 240 000 | 165 888 000 |

| | | | | | |
|--|--------------------|--------------------|--------------------|--------------------|--------------------|
| Créances 50% | 40 000 000 | 48 000 000 | 57 600 000 | 69 120 000 | 82 944 000 |
| Frais d'introduction en bourse 0,05% | 5 000 000 | 6 000 000 | 7 200 000 | 8 640 000 | 10 368 000 |
| Créances 50% | 2 500 000 | 3 000 000 | 3 600 000 | 4 320 000 | 5 184 000 |
| Commission perçue / levée de fonds 0,02% | 2 000 000 | 2 400 000 | 2 880 000 | 3 456 000 | 4 147 200 |
| Créances 50% | 1 000 000 | 1 200 000 | 1 440 000 | 1 728 000 | 2 073 600 |
| Frais évaluation financière et assistance comptable 0,1% | 10 000 000 | 12 000 000 | 14 400 000 | 17 280 000 | 20 736 000 |
| Créances 50% | 5 000 000 | 6 000 000 | 7 200 000 | 8 640 000 | 10 368 000 |
| TOTAL Chiffres affaires | 101 000 000 | 121 200 000 | 145 440 000 | 174 528 000 | 209 433 600 |
| TOTAL CREANCES | 51 500 000 | 61 800 000 | 74 160 000 | 88 992 000 | 106 790 400 |

Le Chiffre d'affaire est déterminé sur la base du montant levé auquel on applique le pourcentage des différentes commissions. Le taux de ces commissions est le plus bas possible, nous adoptons par là une stratégie de pénétration visant à attirer la clientèle car nous visons une part de marché de 5% au regard de la concurrence

Ainsi, à la première année le chiffre d'affaire est de 101 000 000 FCFA puis passe à 209 433 600 FCFA à la cinquième année. Le Chiffre d'affaire de la société évoluera donc positivement pendant les cinq premières années de la société que présente le graphique ci-dessous.

Figure 8: Evolution du chiffre d'affaire



2. Les charges annuelles de personnel

Nous avons détaillé les charges mensuelles unitaires de personnel en annexe 3. Nous avons utilisé ces données pour calculer les charges annuelles totales que vous trouverez détaillé dans le tableau ci-dessous.

CESAG - BIBLIOTHEQUE

Tableau 5: Charges annuelles de personnel

| Responsabilité | Qualification | Montant FCFA par an | Montant mensuel | Année 2 | Année 3 | Année 4 | Année 5 |
|--|-----------------------------|---------------------|-----------------|-----------|-----------|-----------|-----------|
| Directeur Général | Cadre supérieur BAC+5 | 15 600 000 | 1 300 000 | 1 332 500 | 1 365 813 | 1 399 958 | 1 434 957 |
| Contrôleur interne | Cadre supérieur BAC+5 | 7 800 000 | 650 000 | 666 250 | 682 906 | 699 979 | 717 478 |
| Responsable Marketing & opérations | Cadre supérieur BAC+4 | 6 000 000 | 500 000 | 512 500 | 525 313 | 538 445 | 551 906 |
| Responsable administratif et financier | Cadre supérieur BAC+4 | 6 000 000 | 500 000 | 512 500 | 525 313 | 538 445 | 551 906 |
| Responsable en ingénierie financière | Cadre supérieur BAC+4 | 6 000 000 | 500 000 | 512 500 | 525 313 | 538 445 | 551 906 |
| Agent chargé des TIC | Cadre moyen BAC+3 | 3 600 000 | 300 000 | 307 500 | 315 188 | 323 067 | 331 144 |
| Assistant marketing | Cadre moyen BAC+3 | 3 600 000 | 300 000 | 307 500 | 315 188 | 323 067 | 331 144 |
| Assistant ingénieur financier | Cadre moyen BAC+3 | 3 600 000 | 300 000 | 307 500 | 315 188 | 323 067 | 331 144 |
| Assistant analyste financier | Cadre moyen BAC+4 | 3 600 000 | 300 000 | 307 500 | 315 188 | 323 067 | 331 144 |
| Secrétaire | Agent de maîtrise BAC+2 | 1 800 000 | 150 000 | 153 750 | 157 594 | 161 534 | 165 572 |
| 2 stagiaires | BAC +4/5 | 600 000 | 50 000 | 51 250 | 52 531 | 53 845 | 55 191 |
| 1 courtier | Brevet études premier cycle | 480 000 | 40 000 | 41 000 | 42 025 | 43 076 | 44 153 |
| 1 chauffeur | | 480 000 | 40 000 | 41 000 | 42 025 | 43 076 | 44 153 |
| Total | | 59 160 000 | 4 930 000 | 5 053 250 | 5 179 581 | 5 309 071 | 5 441 798 |

3. Charges annuelles d'exploitation

Les charges d'exploitation de LYDOL FINANCE sont diverses et évoluent sur les 5 ans. Elles sont de 24 140 000 FCFA la première année et atteignent 32 293 600 FCFA à la 5ème année.

Les détails sont présentés dans le tableau ci-après.

Le tableau des frais généraux (en annexe)

Tableau 6: Charges annuelles d'exploitation

| Diverses Charges | Année 1 | Année 2 | Année 3 | Année 4 | Année 5 |
|--|-------------------|-------------------|-------------------|-------------------|-------------------|
| Loyer et charge locative | 1 500 000 | 1 500 000 | 1 500 000 | 1 500 000 | 1 500 000 |
| Electricité | 840 000 | 852 600 | 865 200 | 877 800 | 890 400 |
| Eau | 600 000 | 720 000 | 864 000 | 1 036 800 | 1 244 160 |
| Téléphone | 1 200 000 | 1 440 000 | 1 728 000 | 2 073 600 | 2 488 320 |
| Transport | 6 000 000 | 7 200 000 | 8 640 000 | 10 368 000 | 12 441 600 |
| Publicité | 3 600 000 | 2 880 000 | 2 304 000 | 1 843 200 | 1 474 560 |
| Frais de formations | 5 800 000 | 5 800 000 | 5 800 000 | 5 800 000 | 5 800 000 |
| Internet | 900 000 | 1 080 000 | 1 296 000 | 1 555 200 | 1 866 240 |
| Frais divers de fonctionnement et de communication | 1 500 000 | 1 650 000 | 1 815 000 | 1 996 500 | 2 000 000 |
| Assurance | 1 000 000 | 100 000 | 100 000 | 100 000 | 100 000 |
| Entretien et réparation | 1 200 000 | 1 440 000 | 1 728 000 | 2 073 600 | 2 488 320 |
| TOTAL | 24 140 000 | 24 662 600 | 26 640 200 | 29 224 700 | 32 293 600 |
| Evolution | | 2,16 | 8,02 | 9,7 | 10,5 |

Nous avons établi un compte de résultat prévisionnel sur les 5 premières années de LYDOL FINANCE. Il en ressort qu'en moyenne, le résultat évolue de 15.08 % passant de 45 637 000 FCFA à 58 323 849 FCFA

Tableau 7: Compte de résultat prévisionnel

| Année | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
|--------------------------|--------------------|--------------------|--------------------|--------------------|--------------------|
| Chiffres d'affaires Net | 101 000 000 | 121 200 000 | 145 440 000 | 174 528 000 | 209 433 600 |
| Loyer et charge locative | 1 500 000 | 1 500 000 | 1 500 000 | 1 500 000 | 1 500 000 |
| Electricité | 840 000 | 852 600 | 865 200 | 877 800 | 890 400 |
| Eau | 600 000 | 720 000 | 864 000 | 1 036 800 | 1 244 160 |
| Téléphone | 1 200 000 | 1 440 000 | 1 728 000 | 2 073 600 | 2 488 320 |

| | | | | | |
|--|---------------------|---------------------|---------------------|---------------------|--------------------|
| Transport | 6 000 000 | 7 200 000 | 8 640 000 | 10 368 000 | 12 441 600 |
| Publicité | 3 600 000 | 2 880 000 | 2 304 000 | 1 843 200 | 1 474 560 |
| Frais de formations | 5 800 000 | 5 800 000 | 5 800 000 | 5 800 000 | 5 800 000 |
| Internet | 900 000 | 1 080 000 | 1 296 000 | 1 555 200 | 1 866 240 |
| Frais divers de fonctionnement et de communication | 1 500 000 | 1 650 000 | 1 815 000 | 1 996 500 | 2 000 000 |
| Assurance | 1 000 000 | 100 000 | 100 000 | 100 000 | 100 000 |
| Entretien et réparation | 1 200 000 | 1 440 000 | 1 728 000 | 2 073 600 | 2 488 320 |
| Charges générales d'exploitation | 24 140 000 | 24 662 600 | 26 640 000 | 29 224 700 | 32 293 600 |
| Valeur Ajoutée | 76 860 000 | 96 537 400 | 118 800 000 | 145 303 300 | 177 140 000 |
| Frais de personnel | 71 187 848 | 72 519 665 | 73 904 285 | 75 348 365 | 76 822 044 |
| Impôts et taxes | 1 509 200 | 1 690 651 | 1 905 019 | 2 158 599 | 2 421 157 |
| Excédent brut d'exploitation | 4 162 952 | 22 327 084 | 42 990 696 | 67 796 336 | 97 896 799 |
| Amortissement | 5 179 100 | 3 570 696 | 3 071 107 | 1 800 000 | 1 800 000 |
| Résultat avant impôt | 71 680 900 | 92 966 704 | 115 728 893 | 143 503 300 | 175 340 000 |
| Impôt sur les sociétés 33,33% | 23891243 ,97 | 30985802 ,36 | 38572439 ,95 | 47829649 ,89 | 5844082 2 |
| Résultat Net | 47 789 656 | 61 980 901 | 77 156 453 | 95 673 650 | 116 899 178 |

Nous venons d'estimer le coût du projet. Il s'élevé donc à 150 000 000 FCFA. Après avoir estimé le coût du projet, nous allons passer à l'étude de la rentabilité

III. Etude de la rentabilité

Cette partie sera consacrée à l'évaluation de la rentabilité du projet à travers les indicateurs de rentabilité. Il s'agira également de procéder à l'analyse de quelques ratios financiers.

A. Les indicateurs de rentabilité

Les indicateurs de rentabilité que nous avons choisis pour évaluer ce projet sont principalement les ratios. Nous allons procéder à l'analyse des ratios d'autonomie financière, d'indépendance

financière, de capacité de remboursement et de capacité de remboursement que nous allons calculer selon le bilan prévisionnel.

1. Bilan prévisionnel

L'analyse du bilan prévisionnel de l'entreprise, montre que le fonds de roulement connaît une évolution considérable entre la deuxième année et la troisième année. La figure 5 présente l'évolution de ce dernier ; il passe progressivement de 192 965 100 FCFA à la première année à 210 437 107 à la troisième année et à 200 743 734 à la cinquième année.

Figure 9: Evolution du Fonds de roulement



Le total bilan à la fin de la première année est de 214 626 348 F CFA et à la fin de la cinquième année est estimé à 228 588 011CFA. Le tableau 16, présentera le bilan prévisionnel sur les cinq années comme suit :

Tableau 8: Bilan prévisionnel

| Années | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
|---------------------------|--------------------|--------------------|--------------------|--------------------|--------------------|
| | | ACTIF | | | |
| Actif immobilisé | 14 612 500 | 14 612 500 | 14 612 500 | 15 212 500 | 15 212 500 |
| Amortissement | 5 179 100 | 3 570 696 | 3 071 107 | 1 800 000 | 1 800 000 |
| Actif Net | 9 433 400 | 11 041 804 | 11 541 393 | 13 412 500 | 13 412 500 |
| Stocks | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Clients | 37 500 000 | 42 000 000 | 47 650 000 | 54 550 000 | 61 500 000 |
| Autres créances | | | | | |
| Actif Circulant | 37 500 000 | 42 000 000 | 47 650 000 | 54 550 000 | 61 500 000 |
| | | | | | |
| Trésorerie | 167 863 070 | 177 849 453 | 188 916 879 | 201 124 548 | 218 108 372 |
| Total Actif | 214 796 470 | 230 891 257 | 248 108 272 | 269 087 048 | 293 020 872 |
| | | PASSIF | | | |
| Capital | 150 000 000 | 150 000 000 | 150 000 000 | 150 000 000 | 150 000 000 |
| Résultat Net | 47 789 656 | 61 980 901 | 77 156 453 | 95 673 650 | 116 899 178 |
| Réserves | 4 778 966 | 6 198 090 | 7 715 645 | 9 567 365 | 11 689 918 |
| Fonds Propres | 202 568 622 | 218 178 992 | 234 872 098 | 255 241 015 | 278 589 096 |
| Ressources Stables | 202 568 622 | 218 178 992 | 234 872 098 | 255 241 015 | 278 589 096 |
| Fournisseurs | 200 000 | 240 000 | 280 000 | 360 000 | 400 000 |
| Charges Sociales | 10 518 648 | 10 781 614 | 11 051 155 | 11 327 433 | 11 610 619 |
| TVA | 1 509 200 | 1 690 651 | 1 905 019 | 2 158 599 | 2 421 157 |
| Passif circulant | 12 227 848 | 12 712 265 | 13 236 174 | 13 846 032 | 14 431 776 |
| Total Passif | 214 796 470 | 230 891 257 | 248 108 272 | 269 087 048 | 293 020 872 |

2. Analyse des ratios d'autonomie financière, d'indépendance financière et de rentabilité financière.

Afin de mieux appréhender la rentabilité de ce projet, nous procédons à une présentation des résultats de l'analyse de l'indépendance financière, de l'autonomie financière et de la rentabilité financière.

➤ L'autonomie financière

Le ratio d'autonomie financière permet de mesurer la part du financement par les fonds propres dans l'ensemble des financements de l'entreprise. Dans notre projet, il est en moyenne de 94%.

➤ L'indépendance financière

Le ratio d'indépendance financière permet de déterminer la part des capitaux propres dans les ressources stables de l'entreprise. Il permet également d'évaluer le niveau de dépendance de l'entreprise vis-à-vis des sources de financement externes. Ce ratio doit être au-dessus de 50%. Dans notre cas il est évalué à en moyenne à 100% sur les cinq premières années. Ce niveau élevé est dû d'une part à l'importance du résultat Net et à niveau d'endettement nul à la cinquième année, d'autre part. Ce qui est un fort avantage. L'entreprise a une forte indépendance financière.

➤ La rentabilité financière

La rentabilité financière ou la rentabilité des capitaux investis, Return On Equity (ROE) en anglais, se mesure par le rapport du résultat net sur les capitaux ou fonds propres. Ce ratio vaut en moyenne, sur l'ensemble des cinq premières années 32.85%. Les capitaux investis sont donc fortement rentables. Le tableau ci-après consigne les détails sur les différents ratios analysés.

Tableau 9: Analyse des ratios

| Trésorerie | 167 692 948 | 171 394 101 | 176 023 281 | 152 096 563 | 153 675 511 |
|--|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|
| Ratio d'indépendance Financière | Années | | | | |
| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| Fonds propres | 202 568 622 | 218 178 992 | 234 872 098 | 255 241 015 | 278 589 096 |
| Ressources Stables | 202 568 622 | 218 178 992 | 234 872 098 | 255 241 015 | 278 589 096 |
| Ratio | 100,000% | 100,000% | 100,000% | 100,000% | 100,000% |
| Ratio d'autonomie Financière | | | | | |
| Fonds propres | 202 568 622 | 218 178 992 | 234 872 098 | 255 241 015 | 278 589 096 |
| Total bilan | 214 796 470 | 230 891 257 | 248 108 272 | 269 087 048 | 293 020 872 |
| Ratio | 94,307% | 94,494% | 94,665% | 94,854% | 95,075% |
| Rentabilité Financière (ROE) | | | | | |
| Résultats Net | 47 789 656 | 61 980 901 | 77 156 453 | 95 673 650 | 116 899 178 |
| Fonds propres | 202 568 622 | 218 178 992 | 234 872 098 | 255 241 015 | 278 589 096 |
| Ratio | 23,592% | 28,408% | 32,850% | 37,484% | 41,961% |

L'étude de la rentabilité du projet de création laisse entrevoir un projet rentable et créateur de valeur.

3. Analyse de la VAN, le TIR et du délai de récupération

La VAN est un flux de trésorerie actualisé qui représente l'enrichissement supplémentaire d'un investissement en comparaison avec ce qui avait été exigé comme étant le minimum à réaliser pour les investisseurs. Elle permet de définir si un investissement va s'avérer rentable ou non, et surtout s'il va pouvoir répondre aux attentes de rendement fixées par les apporteurs de capitaux. Le calcul de la VAN comporte une limite dans la mesure où une entreprise est créée pour une durée de 99 ans renouvelable.

Toutefois, nous tenons la Valeur Actuelle Nette de ce projet ; elle est positive et s'établit à 85 841 583 FCFA. Les cash-flows ont été actualisés au taux de 17.5% lequel représente le coût du capital.

Tableau 10: VAN TRI Délai de récupération

| Eléments | Année 0 | Année 1 | Année 2 | Année 3 | Année 4 | Année 5 |
|------------------------------|-----------------|-----------------|----------------|----------------|---------------|------------------------|
| Résultat net | | 47 789 656 | 61 980 901 | 77 156 453 | 95 673 650 | 116 899 178 |
| Dotations aux amortissements | | 5 179 100 | 3 570 696 | 3 071 107 | 1 800 000 | 1 800 000 |
| CAF | | 52 968 756 | 65 551 598 | 80 227 560 | 97 473 650 | 118 699 178 |
| Variation du BFR | | 1 672 966 | 3 147 651 | 3 775 201 | 4 280 021 | 4 550 000 |
| Cash-flow | -150000000 | 51 295 790 | 62 403 946 | 76 452 359 | 93 193 629 | 114 149 178 |
| Cash-flow actualisés | -150000000 | 43 655 991 | 45 199 780 | 47 127 814 | 48 891 657 | 50 966 341 |
| Cumul cash-flow actualisés | -150 000 000,00 | -106 344 008,66 | -61 144 228,64 | -14 016 415,07 | 34 875 242,18 | 85 841 583,15 |
| Investissement | | | | | | 150 000 000 |
| VAN | | | | | | 85 841 583 |
| TRI | | | | | | 37% |
| Délai de récupération | | | | | | 2 ans 11 mois 19 jours |
| Indice de profitabilité | | | | | | 1,572277221 |

Conclusion

De l'analyse des données contenues dans notre projet visant à la création d'une société Prestataire de Services d'Investissement (PSI) dans la ville de Douala, il ressort qu'il existe un marché financier en plein essor au Cameroun vu l'ajout de 13 nouvelles sociétés sur la scène. Malgré la présence des 14 PSI existantes on note cependant une augmentation au fur et à mesure que les années passent du nombre de création d'entreprises, reflétant ainsi une amélioration progressive de la situation économique dans son ensemble. On note que depuis 2008, que les petites et moyennes entreprises sont le socle de l'économie camerounaise. Ces dernières constituent l'essentiel du marché financier et conséquemment au développement des opérations de PSI.

Le projet a pour objectifs de contribuer à l'amélioration de la culture boursière et contribuer au dynamisme du marché à long terme.

C'est dans cette optique que LYDOL FINANCE devra démarrer ses activités et pour se faire, elle devra être en mesure de capter vers elle un nombre important d'investisseurs de même que la clientèle « particuliers PME/PMI ». Pour cette catégorie de clientèle ; disposant d'énormes ressources financières et généralement mise à l'écart, LYDOL FINANCE devra faire preuve d'ingéniosité en intégrant dans sa stratégie tous les aspects du marketing mix (prix, actions commerciales...)

Pour pallier aux difficultés liées aux particularités du marché, LYDOL FINANCE se dotera de ressources humaines de qualité qu'elle compte déployer et, faisant preuve de professionnalisme elle sera ainsi en mesure d'atteindre ses objectifs.

Par ailleurs, au regard des résultats obtenus sur les plans économique et financier, nous observons une rentabilité certaine du projet sur les cinq (05) premières années de l'étude. Le chiffre d'affaire, le résultat ainsi que la VAN étant également positifs sur cette période.

Ainsi, en rapprochant l'étude de marché, les états financiers et comptables prévisionnels découlant des projections de l'exploitation de la société, on peut affirmer que le projet LYDOL FINANCE mérite effectivement d'être mis en œuvre dans la mesure où sa rentabilité suscitera aussi bien l'intéressement des promoteurs que des partenaires d'affaires et contribuera également au développement économique et social du pays.

Bibliographie

Ouvrages

ANASS NIDAM (2003) Les spécificités des études de marché dans les pays en développement, éditeur, Gestion 2000 24 pages

BOUTHINON-DUMAS, HUGUES (2007) Le droit des sociétés cotées et le marché boursier, éditeur, L.G.D.J.502 pages

FONROUGE, CECILEPETZOLD, STEPHANIE (2010). Connaitre son marché, éditeur, Afnor 80 pages

GATSI (J.) « Le marché financier au Cameroun » juridis périodique n°45, Janvier-Février-Mars 2001 pp.63-70

GILLET, ROLAND, JOBARD, JEAN-PIERRE, NAVATTE, PATRICK (2003) Finance : Finance d'entreprise-Finance de marché-Diagnostic financier Ed 2, éditeur, Dunod 592 pages.

KALIEU ELONGO (Y.R), KEUFFI (D.E.), « L'émergence d'un marché financier dans l'espace OHADA » www.afrilex

MASIMBA TAFIRENYIKA, Promouvoir la croissance grâce aux marchés financiers africains, Instaurer des politiques adéquates pour les rendre puissants, Afrique Renouveau : Août 2012, page 22

MARTOR (B.), THOUVENOT (S.), « Les acteurs des marchés financiers et l'appel public à l'épargne dans la Zone OHADA », Revue de Droit des Affaires Internationales, n°7, 2002, p.749

MERCIER-SUISSA, CATHERINE, BOUVERET-RIVAT, CELINE (2010) PME : Conquérir des parts de marché à l'international, éditeur, Dunod 222pages.

PORTAIT, ROLAND (2014) Finance de marché, éditeur, Dalloz 1102 pages.

WASHER, PAUL (2011) Secret Finance : Le grand krach, Genèse édition 87 pages

Articles

Notre bourse, Douala Stock Exchange, brochure publiée par le ministère des finances et du budget du Cameroun, Avril 2003

Intervention de l'Etat du Cameroun sur les marchés de capitaux, brochure publiée par le ministère des finances et du budget du Cameroun, Avril 2003

Projets Professionnels

Sidi Mohamed F.D. Diara 2011, Création d'une Société de Gestion et d'Intermédiation au Burkina Faso

Agopome Gilles Carlos 2013, Création d'une Société de Gestion et d'Intermédiation au Togo

Textes de loi

- Loi n°99/015 du 22 Décembre 1999 portant création et organisation d'un marché financier
- Décret n°2001/213 du 31 Juillet 2001 précisant l'organisation et le fonctionnement de la commission des marchés financiers
- Le règlement de la Douala stock exchange
- Décision n°02/002 du 03 Décembre 2002 portant règlement général de la commission des marchés financiers

- Résolution n°0046/CMF/04 du 04 Juin relative à l'instruction générale sur la note d'information exigée des émetteurs faisant appel public à l'épargne

Webographie

- BVMAC, <http://www.bvm-ac.com>, données du marché, consulté le 05 juillet 2017
- Douala Stock Exchange, http://www.douala-stock-exchange.com/indiceref_fr.php, activités du marché, sociétés cotées, marché hors cote, textes de références, consulté le 05 juillet 2017
- INS, <http://www.statistics-cameroon.org/news.php?id=392>, liste des grandes entreprises camerounaises, liste des PME/PMI, consulté le 05 juillet 2017
- BRVM, <http://www.brvm.org/fr/intervenants/sgi/tous>, courtiers (SGI), journées de cotation, activités du marché, consulté le 05 juillet 2017
- Douala Stock Exchange, http://www.douala-stock-exchange.com/fichtech_fr.php, organisation, fonctionnement, intervenants : les PSI, consulté le 05 juillet 2017
- Document Stratégique, <http://www.cadea-cm.org/sites/default/files/DSCE.pdf>, chapitre 1 revue des politiques de développement, chapitre 2 vision et objectifs, chapitre 3 stratégie de croissance, consulté le 05 juillet 2017
- Douala Stock Exchange, http://www.douala-stock-exchange.com/textes_fr.php, textes de références, consulté le 28 juin 2017
- <https://fr.tradingeconomics.com/cameroon/gdp-per-capita>, Cameroun-PIB par habitant, consulté le 03 juillet 2017

Annexes

Annexe 1 : Questionnaire

ETUDE POUR L'INTÉRÊT DE LA CRÉATION D'UN PRESTATAIRE DE SERVICES D'INVESTISSEMENT

Dans la perspective de mise en place d'un Etablissement chargé de permettre aux Investisseurs de rentabiliser leur épargne via le marché financier du Cameroun, nous vous sollicitons pour répondre à ces questions en relation avec votre intérêt, vos appréhensions et conditions de participation.

Nous vous remercions d'avance du temps que vous voudrez bien accorder au questionnaire qui ne vous prendra que 5 minutes.

Merci pour votre collaboration.

1. Quel est votre sexe ? *

Homme

Femme

2. Quelle est votre catégorie socio-professionnelle ? *

Agriculteur

Fonctionnaire

Agent du secteur privé

Profession libérale

Chef d'entreprise

Retraité

Commerçant

Autre :

3. Quelle est votre tranche d'âge ? *

21 - 30 ans

31 - 40 ans

Plus de 40 ans

4. A combien estimerez-vous votre épargne mensuelle ? *

0 à 50 000

50 000 à 100 000

100 000 à 200 000

200 000 à 500 000

Plus de 500 000

5. Possédez-vous un compte d'épargne ? (Si non passez à la question 7) *

Oui

Non

6. A quel taux est-il rémunéré ?

0 - 3%

3% - 5 %

Supérieur à 5%

7. Possédez-vous un compte de Dépôt à terme (DAT) ? (Si non passez à 10) *

Oui

Non

8. Quelle est la durée de placement ?

6 mois - 1 an

1 an - 2 ans

Supérieur à 2 ans

9. A quel taux est-il rémunéré ?

1% - 3%

3% - 5%

Supérieur à 5%

10. Connaissez-vous la Douala Stock Exchange ? *

Oui

Non

11. Laquelle de ces propositions décrit au mieux vos connaissances sur les marchés financiers : *

Je suis un investisseur expérimenté et/ou un expert en la matière et/ou c'est mon métier

Je comprends le fonctionnement mais j'ai besoin d'un professionnel pour des éclaircis

Je n'ai aucune connaissance

Je ne suis pas intéressé

12. Possédez-vous un compte dans une société de bourse ? *

Oui

Non

13. Seriez-vous prêts à ouvrir un compte dans une société de bourse si les taux proposés sont meilleurs que ceux de votre banque ? *

Oui

Non

ENVOYER

Annexes 2 : Prix des commissions pratiqués par Lydol Finance

Tableau 11 : Tarif droit de courtage

| TARIF DU DROIT DE COURTAGE | |
|--|--|
| Actions, droits de souscription et d'attribution | |
| De 0 à 5 000 000 | 0,80% avec un minimum de 1000 FCFA |
| De 5 000 001 à 25 000 000 | 0,75% |
| De 25 000 001 à 50 000 000 | 0,70% |
| De 50 000 001 à 100 000 000 | 0,60% |
| Au-delà de 100 000 000 | 0,50% avec un minimum de 300 000 CFA par transaction |

Tableau 12 : Prix des obligations

| Obligation à taux fixe | | | |
|------------------------------|------------------|---------------------------|-----------------------|
| | De 1 à 1 000 000 | De 1 000 000 à 10 000 000 | Au-delà de 10 000 000 |
| Moins de 2 ans d'échéance | 0.90% | 0.085% | 0.080% |
| Entre 2 et 5 ans d'échéance | 0.095% | 0.090% | 0.085% |
| Entre 5 et 10 ans d'échéance | 0.100% | 0.095% | 0.090% |
| Au-delà de 10 ans... | 0.105% | 0.100% | 0.090% |

Annexe 3 : Répartition des charges mensuelles d'exploitation

Tableau 13 : Frais généraux

| | Année 1 | Année 2 | Année 3 | Année 4 | Année 5 |
|---|-------------------|-------------------|--------------------|--------------------|--------------------|
| Charges générales d'exploitation | 24 140 000 | 24 662 600 | 26 640 000 | 29 224 700 | 32 293 600 |
| Frais de personnel | 71 187 848 | 72 519 665 | 73 904 285 | 75 348 365 | 76 822 044 |
| Rémunérations | 59 160 000 | 60 047 400 | 60 948 111 | 61 862 333 | 62 790 268 |
| Charges Salariales 17,78% | 10 518 648 | 10 781 614 | 11 051 155 | 11 327 433 | 11 610 619 |
| Impôts et taxes 19,25% | 1 509 200 | 1 690 651 | 1 905 019 | 2 158 599 | 2 421 157 |
| Frais Généraux | 95 327 848 | 97 182 265 | 100 544 285 | 104 573 065 | 109 115 644 |

CESAG - BIBLIOTHEQUE

Tableau 14 : Charges annuelles de personnel

| Responsabilité | ANNEE 1 | | | Année 2 | | | Année 3 | | | Année 4 | | | Année 5 | | |
|--|------------|--------------------|------------|------------|--------------------|------------|------------|--------------------|------------|------------|--------------------|------------|------------|--------------------|------------|
| | Salaires | Charges Salariales | Total |
| Directeur Général | 15 600 000 | 2 773 680 | 18 373 680 | 15 990 000 | 2 843 022 | 18 833 022 | 16 389 750 | 2 914 098 | 19 303 848 | 16 799 494 | 2 986 950 | 19 786 444 | 17 219 481 | 3 061 624 | 20 281 105 |
| Contrôleur interne | 7 800 000 | 1 386 840 | 9 186 840 | 7 995 000 | 1 421 511 | 9 416 511 | 8 194 875 | 1 457 049 | 9 651 924 | 8 399 747 | 1 493 475 | 9 893 222 | 8 609 741 | 1 530 812 | 10 140 552 |
| Responsable Marketing & opérations | 6 000 000 | 1 066 800 | 7 066 800 | 6 150 000 | 1 093 470 | 7 243 470 | 6 303 750 | 1 120 807 | 7 424 557 | 6 461 344 | 1 148 827 | 7 610 171 | 6 622 877 | 1 177 548 | 7 800 425 |
| Responsable administratif et financier | 6 000 000 | 1 066 800 | 7 066 800 | 6 150 000 | 1 093 470 | 7 243 470 | 6 303 750 | 1 120 807 | 7 424 557 | 6 461 344 | 1 148 827 | 7 610 171 | 6 622 877 | 1 177 548 | 7 800 425 |
| Responsable en ingénierie financière | 6 000 000 | 1 066 800 | 7 066 800 | 6 150 000 | 1 093 470 | 7 243 470 | 6 303 750 | 1 120 807 | 7 424 557 | 6 461 344 | 1 148 827 | 7 610 171 | 6 622 877 | 1 177 548 | 7 800 425 |
| Agent chargé des TIC | 3 600 000 | 640 080 | 4 240 080 | 3 690 000 | 656 082 | 4 346 082 | 3 782 250 | 672 484 | 4 454 734 | 3 876 806 | 689 296 | 4 566 102 | 3 973 726 | 706 529 | 4 680 255 |
| Assistant marketing | 3 600 000 | 640 080 | 4 240 080 | 3 690 000 | 656 082 | 4 346 082 | 3 782 250 | 672 484 | 4 454 734 | 3 876 806 | 689 296 | 4 566 102 | 3 973 726 | 706 529 | 4 680 255 |
| Assistant ingénieur financier | 3 600 000 | 640 080 | 4 240 080 | 3 690 000 | 656 082 | 4 346 082 | 3 782 250 | 672 484 | 4 454 734 | 3 876 806 | 689 296 | 4 566 102 | 3 973 726 | 706 529 | 4 680 255 |
| Assistant analyste financier | 3 600 000 | 640 080 | 4 240 080 | 3 690 000 | 656 082 | 4 346 082 | 3 782 250 | 672 484 | 4 454 734 | 3 876 806 | 689 296 | 4 566 102 | 3 973 726 | 706 529 | 4 680 255 |
| Secrétaire | 1 800 000 | 320 040 | 2 120 040 | 1 845 000 | 328 041 | 2 173 041 | 1 891 125 | 336 242 | 2 227 367 | 1 938 403 | 344 648 | 2 283 051 | 1 986 863 | 353 264 | 2 340 127 |
| 2 stagiaires | 600 000 | 106 680 | 706 680 | 615 000 | 109 347 | 724 347 | 630 375 | 112 081 | 742 456 | 646 134 | 114 883 | 761 017 | 662 288 | 117 755 | 780 042 |
| 1 courtier | 480 000 | 85 344 | 565 344 | 492 000 | 87 478 | 579 478 | 504 300 | 89 665 | 593 965 | 516 908 | 91 906 | 608 814 | 529 830 | 94 204 | 624 034 |
| 1 chauffeur | 480 000 | 85 344 | 565 344 | 492 000 | 87 478 | 579 478 | 504 300 | 89 665 | 593 965 | 516 908 | 91 906 | 608 814 | 529 830 | 94 204 | 624 034 |
| Total | 59 160 000 | 10 518 648 | 69 678 648 | 60 639 000 | 10 781 614 | 71 420 614 | 62 154 975 | 11 051 155 | 73 206 130 | 63 708 849 | 11 327 433 | 75 036 283 | 65 301 571 | 11 610 619 | 912 190 |

Annexe 4 : Détail des amortissements, BFR

Tableau 15 : Tableau de variations du BFR

| | | | | | |
|----------------------|------------|------------|------------|-------------|-------------|
| BFR | 93 818 648 | 95 491 614 | 98 639 266 | 102 414 466 | 106 694 487 |
| Variation BFR | 1 672 966 | 3 147 651 | 3 775 201 | 4 280 021 | 4 550 000 |

CESAG - BIBLIOTHEQUE

Tableau 16 : Calcul des dotations aux amortissements

| Eléments | Taux amort. | Année 1 | Année 2 | Année 3 | Année 4 | Année 5 | Total Amortissement | Valeur Résiduelle |
|------------------------------|---------------|----------------|----------------|----------------|------------|------------|---------------------|-------------------|
| Frais d'établissement | 33,33% | 704 096 | 704 096 | 704 307 | - | - | 2 112 500 | 0 |
| Frais de Procédure | | 1 000 000 | - | - | - | - | 1 000 000 | -00 |
| Brevets et Marques OAPI | | 612 500 | - | - | - | - | 612 500 | -00 |
| Enregistrement au RCCM | | 500 000 | - | - | - | - | 500 000 | -00 |
| Agencement | 50,00% | 500 000 | 500 000 | - | - | - | 1 000 000 | -00 |
| Logiciels | 33,33% | 333 300 | 333 300 | 333 400 | - | - | 1 000 000 | -00 |
| Matériel de bureau | 33,33% | 333 300 | 333 300 | 333 400 | -00 | - | 1 000 000 | -00 |
| Matériel informatique | 20,00% | 200 000 | - | - | -00 | - | 200 000 | 800 000 |
| Matériel informatique | 20,00% | | | | 100 000 | 100 000 | 200 000 | 300 000 |
| Serveur internet | 20,00% | 400 000 | 400 000 | 400 000 | 400 000 | 400 000 | 2 000 000 | -00 |
| Matériel de transport | 20,00% | 1 000 000 | 1 000 000 | 1 000 000 | 1 000 000 | 1 000 000 | 5 000 000 | -00 |
| Mobilier | 20,00% | 300 000 | 300 000 | 300 000 | 300 000 | 300 000 | 1 500 000 | -00 |
| Amortissement Annuel | | 5 179 100 | 3 570 696 | 3 071 107 | 1 800 000 | 1 800 000 | 16 125 000 | -00 |
| Amortissements Cumulés | | 5 179 100 | 8 749 796 | 11 820 904 | 13 620 904 | 15 420 904 | | 1 100 000 |

Table des matières

| | |
|---|-----|
| DEDICACE..... | i |
| REMERCIEMENTS | ii |
| LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS | iii |
| LISTE DES TABLEAUX ET ILLUSTRATIONS | v |
| SOMMAIRE | vi |
| INTRODUCTION..... | 1 |
| Chapitre 1 Opportunités de la création d'une PSI au Cameroun | 5 |
| I. Le potentiel financier camerounais | 6 |
| A. Le potentiel financier en matière de Grandes Entreprises (nombre et Bénéfices) | 7 |
| B. Le potentiel financier en matière de Petites et Moyennes Entreprises | 10 |
| II. Différents produits importants pour les entreprises du Cameroun..... | 13 |
| A. Produits déjà offerts et leurs limites | 17 |
| 1. Le Marché des actions | 17 |
| 2. Le Marché des obligations | 17 |
| B. Produits pouvant être innovés..... | 18 |
| III. L'opportunités de la création de Lydol Finance : étude de marché..... | 20 |
| A. Méthode..... | 21 |
| 1. Techniques de collecte de données | 21 |
| 2. Méthode d'échantillonnage..... | 21 |
| B. Résultats..... | 22 |
| Chapitre 2 Présentation du psi Lydol finance | 25 |
| I. Création de Lydol finance | 25 |
| A. Mission, vision, valeurs, et objectifs | 25 |
| B. Forme juridique | 26 |
| C. La structure du capital du psi lydol | 28 |
| D. Structure organisationnelle | 28 |
| II. Plan des ressources humaines et marketing | 32 |
| □ Les employés..... | 32 |
| A. Segmentation du marché | 33 |
| 1. Les particuliers..... | 33 |
| 2. Les PME/PMI | 34 |
| 3. Les grandes entreprises | 34 |
| 4. Le secteur public | 34 |

| | | |
|--|--|----|
| B. | Ciblage de la clientèle..... | 34 |
| C. | Positionnement de l'offre des services | 35 |
| D. | Politique mix marketing | 36 |
| 1. | La politique de produit (services) | 36 |
| a. | Conseil en levée de fonds et financements structurés | 37 |
| b. | L'ingénierie financière et modélisation..... | 37 |
| c. | La gestion active de la dette | 37 |
| 2. | La politique de prix..... | 38 |
| 3. | La politique de promotion..... | 39 |
| a. | Site web..... | 39 |
| b. | Les périodiques d'informations..... | 40 |
| 4. | La politique de distribution (place)..... | 40 |
| a. | Les bureaux de représentation..... | 40 |
| b. | Les courtiers | 40 |
| c. | Internet : site web du PSI | 40 |
| Chapitre 3 Rentabilité et Modalités de Financement | | 41 |
| I. | Modalité de financement et identification des risques | 41 |
| A. | Modalité de financement | 41 |
| 1. | Le financement du capital social..... | 41 |
| a. | Structure du capital social | 41 |
| b. | Le contrôle de l'actionnariat | 41 |
| B. | Identification des risques | 42 |
| 1. | Le risque de crédit..... | 42 |
| 2. | Le risque opérationnel..... | 43 |
| 3. | Le risque politique, règlementaire et légal..... | 43 |
| II. | Le cout de la création et de la gestion de Lydol finance | 43 |
| A. | L'investissement total..... | 44 |
| B. | Compte d'exploitation prévisionnel | 46 |
| 1. | Evolution du chiffre d'Affaire | 46 |
| 2. | Les charges annuelles de personnel | 48 |
| 3. | Charges annuelles d'exploitation..... | 50 |
| III. | Etude de la rentabilité | 51 |
| A. | Les indicateurs de rentabilité..... | 51 |
| 1. | Bilan prévisionnel | 52 |

| | |
|---|-----|
| 2. Analyse des ratios d'autonomie financière, d'indépendance financière et de rentabilité financière..... | 54 |
| 3. Analyse de la VAN, le TIR et du délai de récupération | 56 |
| Conclusion..... | 57 |
| Bibliographie..... | vii |
| Annexes..... | ix |
| Table des matières..... | vii |
| Résumé..... | x |
| Abstract | x |

CESAG - BIBLIOTHEQUE

Résumé

Le marché financier camerounais a été mis en place pour mieux mobiliser l'épargne des résidents, accroître les moyens de financement des entreprises leur permettant ainsi de générer plus d'activité économique, de créer des emplois et pour finir attirer les capitaux étrangers.

Vu sous cet angle, il devrait être accessible à un plus large public. Cependant, le constat est que les épargnants sont réticents à y investir, les entreprises quant à elles sont sceptiques face à l'idée de se faire financer via les mécanismes du marché. Cette situation est en grande partie liée au manque de culture boursière car en effet, les agents économiques ignorent pour la plupart l'existence de la bourse de même que les avantages que l'on peut y tirer.

Partant de ce constat, nous avons pensé à une stratégie visant à rapprocher les agents économiques de la bourse par la mise sur pied d'un Prestataire de Services d'Investissement (PSI) avec pour missions de diffuser la culture boursière auprès d'une cible plus importante, le conseil en investissement, la planification financière afin de contribuer au dynamisme du marché financier.

Le présent document s'inscrit dans ce cadre. Il a pour but de présenter de façon détaillée le projet de création du PSI LYDOL FINANCE dans la ville de Douala au Cameroun.

Mots clés : création, psi, bourse, intermédiation

Abstract

The financial market of Cameroon was established to better mobilize savings for residents, increase the level of business financing to generate more economic activity and create jobs, and ultimately attract foreign capital. Seen in this light, it should be accessible to a wide audience. However the observation today is that investors are not rushing to invest, companies are not able to be financed through market mechanisms. This is largely due to lack of market culture. Indeed, economic agents are largely unaware of the existence of the stock exchange or the benefits that can be drawn.

From there we thought a strategy to bring stock to stakeholders. It is the creation of Financial Service Intermediary in cities with the mission to disseminate the culture to a larger target, this would impact the revitalization of our financial market.

This document presents how this project could be implemented in city of Douala in Cameroon

Keywords : Creation, Financial Service Intermediary, financial market, intermediation